

« La Congocratie » Dans La Dynamique De L'edification De L'etat En Republique Democratique Du Congo 1960 A 2017

Munyabeni Nyembo Joseph, Lipipa Posho Christophe
Doctorant En Sciences Politiques A l'Université De Kisangani
Professeur Des Sciences Politiques Et Administratives A l'Université De Kisangani
Corresponding Author: Munyabeni Nyembo Joseph

Abstract : The present study is based on the exercise of the political power in differences of interests and aspirations between the governing and the governed ones. This situation of differences makes us remember the history of Congo since 1960 till 2017 when political and administrative powers by domination of the center on the remote are exercised.

Although before all, practically, all foreseen multiparty in their respective constitution, most African States haven't started the transition towards the democracy other than from the end of the years 1980S, thanks to the strong aspirations of Africans themselves to the more freedoms and as well to the firm injunctions of the western money-lenders and of the international financial institutions.

Concerning the democracy we need to know that there are three phases in which the under state control system has known in its socio-politic;

- That of the state of condominium which remained characterized by a democracy of absolute type more or less by procuration ;
- That of the patriarch, state marked by the advent of the unique party ;
- That of the state of democratic transitions.

The statement of the experience of democratic transitions in Africa is stipulated by Robert A. Dhal that the continent knew three categories of countries ;

- The countries in encouraging democratic transition ;
- The countries in laborious democratic transition ;
- The countries in immobilized democratic transitions in a democracy of alibi.

The D.R-Congo is a long-time evidently classifies itself in the later category of countries marked by all sorts of tramping.

The challenge to pick up here is that of the passage of comestic and mystifying to a democratic experience of rooting and enlarging in the basis of an active and living democracy.

Date of Submission: 12-03-2018

Date of acceptance: 29-03-2018

I. INTRODUCTION

1. Contexte de l'étude

La présente étude touche la crise de l'exercice du pouvoir politique, une expression qui reflète les divergences d'intérêts et d'aspirations entre celui ou ceux qui exercent le pouvoir politique et celui ou ceux sur qui ce dernier est exercé. Dans cette optique, l'exercice du pouvoir politique génère des relations inégales entre les gouvernants et les gouvernés.

A ce sujet, il importe de rappeler que l'histoire du Congo, depuis 1960 jusqu'à 2017, n'a été en fait, que l'histoire d'un pouvoir politique et administratif de domination du centre sur la périphérie, avec comme instrument privilégié, un Etat Jacobin⁽¹⁾.

La compréhension de l'enjeu de la nouvelle configuration étatique s'apprécie au regard de deux impératifs qui, du reste, demeurent consubstantiels : celui de la démocratie et celui de développement, qu'il faut situer aussi bien dans ce contexte national, régional, africain qu'international.

Bien qu'ayant pratiquement tout prévu le multipartisme dans leur constitution respective, la plupart des Etats africains n'ont réellement amorcé la transition vers la démocratie qu'à partir de la fin des années 1980. Ce processus de démocratisation a débuté grâce aux fortes aspirations des africains eux-mêmes à plus de libertés

¹ Etat fort et centralisateur.

mais aussi et surtout grâce aux fermes injonctions des bailleurs de fonds occidentaux et des institutions financières internationales⁽²⁾. Aujourd'hui, la démocratisation ainsi amorcée n'a pas produit les résultats escomptés. Ce qui a, sans doute, nécessité la mise en place d'une nouvelle théorie, d'une nouvelle idéologie, voire d'une nouvelle manière de gouverner, de nommer la bonne gouvernance.

En tout état de cause, la résistance au changement démocratique proviendra d'abord des catégories sociales qui tirent leurs revenus de l'Etat rentier et qui d'ailleurs contrôlent fréquemment son appareil répressif par le biais des coteries présidentielles⁽³⁾.

Concernant la démocratie, nous n'avons pas besoin d'un long développement pour démontrer que c'est depuis une cinquantaine d'années que le pays connaît la crise du processus de gestion démocratique du pouvoir. L'évolution de notre système étatique a connu, dans sa nature socio-politique, trois phases respectives :

- Celle de l'Etat condominial qui avait prévalu durant les quatre premières années de l'indépendance et est restée caractérisée par une démocratie de type formel, laquelle s'exerçait plus ou moins par procuration ;
- Celle de l'Etat patriarcal marquée par l'avènement du parti unique, la concentration de l'ensemble des pouvoirs par un seul homme (le patriarche) ainsi que par l'absence des libertés fondamentales ;
- Celle de l'Etat des transitions démocratiques.

Le bilan de l'expérience des transitions démocratiques en Afrique, à en croire Robert A. Dhal⁽⁴⁾ stipule que le continent connaît trois catégories de pays :

- Les pays à transition démocratique encourageante qui se sont ouverts à la démocratie, avec tout ce que cela implique en termes de liberté, de respect et des droits de l'homme, de transparence dans la gestion publique et de culture politique démocratique ;
- Les pays à transition démocratique laborieuse laquelle se situe à cheval entre deux catégories ;
- Les pays à transitions démocratiques immobilistes qui connaissent une crise de démocratie en amont, une démocratie d'alibi qui est une démocratie de façade, dépourvue de tout ancrage dans la société.

La R.D-Congo s'est longtemps classée évidemment dans cette dernière catégorie des pays, avec un processus transitionnel marqué par toutes sortes de piétinements, la reproduction des pratiques illégales et néo-patrimoniales, la corruption, la prédation et la malgouvernance, tout cela sur fond de démocratie⁽⁵⁾.

Le défi à relever ici est celui du passage d'une expérience cosmétique et mystificatrice à une expérience démocratique d'enracinement et d'élargissement à la base, seul gage d'une démocratie active et vivante. En effet, tout le monde est d'accord pour affirmer qu'aucun pays en Afrique ne peut prétendre actuellement se développer sans démocratie, dans la mesure où il est démontré que la crise de développement est essentiellement induite par la crise politique.

Interpelé par les faisceaux des faits empiriques dont mention ci-dessus, notre préoccupation à travers cet exercice est, après analyse et interprétation des faits explicatifs de la crise de l'édification de l'Etat, de proposer une théorie, un modèle alternatif-novateur, pour mettre fin à la crise de l'édification de l'Etat en R.D-Congo.

Les éléments intuitifs liés au questionnement de départ (Crise du pouvoir politique) seront étayés en filigrane, dans la revue de la littérature.

II. ETAT DE LA QUESTION

Depuis 1960 jusqu'à 2017, la vie politique en R.D-Congo est caractérisée par une spécificité qui la différencie des autres pays sur les plans géographique, culturel, politique, économique et social en Afrique centrale.

Dans les écrits de certains penseurs dont Lumanu Mulenda Bwana Sefu⁽⁶⁾, il est certifié qu'avant, pendant, comme après la colonisation, la R.D-Congo a toujours eu le privilège ou le malheur, selon le cas, d'être dotée d'une destinée historique propre qui la particularise par rapport à d'autres Etats de l'Afrique. Cette situation n'a cessé de faire d'elle un objet de curiosité scientifique, comme en témoignent l'inflation des travaux universitaires et de nombreuses publications.

² Mamadou Ndiaye, E. *Gouvernance et Démocratisation en Afrique : le Sénégal dans la Mondialisation des pratiques*. Thèse de Doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication, Université Michel de Montaigne – Bordeaux 3, 2006, p. 25.

³ Jean François Bayart, *La problématique de la démocratie en Afrique noire. « La baule et puis après ? »*, disponible sur www.cairn.info, consulté le 22 octobre 2017, à Bukavu.

⁴ Robert A. Dhal, *De la démocratie*, Nouveaux Horizons, Paris, 2001, p.4

⁵ Comme on le verra plus loin, ce ne sont pas les élections de 2006, ni celles de 2011, ou même celles de 2017, 2018, etc., qui auront apporté des changements significatifs de cet état de chose.

⁶ Bwana Sefu Lumanu Mulenda ; *Dépendance et personnalisation du pouvoir dans la dynamique de l'édification de l'Etat au Zaïre sous la deuxième République*, (inédite), Thèse de doctorat en S.P.A, FSSAP, UNILU, 1985.

Pris dans le piège des visées impérialistes, ce pays tomba d'abord dans la domination et l'exploitation du Roi Léopold II de la Belgique. Par la suite, l'histoire s'est répétée en 1998 quand les pays de taille lilliputienne⁽⁷⁾, selon l'expression de Georges Nzongola Ntalaja, comme le Rwanda et l'Ouganda, ont envahi, humilié, occupé et pillé pendant environ cinq ans leur géant voisin, la R.D-Congo.

En plus, devenue indépendante, l'ancienne colonie belge n'échappe pas à la maladie infantile dont souffrent tous les nouveaux-nés sur la scène internationale. Elle excelle par toutes les formes des crises politiques, notamment les graves mutineries dans l'armée, les rébellions, deux sécessions portant sur un tiers de son territoire (Katangaise et Sud Kasai) et par-dessus le marché, le sort réservé à son Premier Ministre Patrice E. Lumumba qui allait être fait prisonnier, s'enfuir, être rattrapé, torturé et tué, crise constitutionnelle sans égale, coups d'état, la fuite massive des belges restés au Congo, l'invasion de l'armée belge, l'intervention militaire des Nations Unies, le soutien politique de l'Union Soviétique, etc.

Dans ses particularités, la R.D-Congo s'identifie aussi comme un puissant organisme vivant et se révèle, en profondeur, dans l'espace par le fleuve, la forêt, la savane, le bassin, les volcans, les grands Lacs, etc. ; et puis, la rupture des circonstances séculaires et l'éveil, dans les temps nouveaux, du peuple congolais, dans un pays déjà occupé par « la gestion belge » ; et enfin, l'actualisation du Congo en devenir, dans le temps contemporain, par les congolais eux-mêmes, héritiers d'une longue tradition et ouvriers modernes d'une autre histoire.

La présente recherche vise à démontrer comment depuis 1960, l'histoire politique de la R.D-Congo est construite sur une dialectique de rupture entre les aspirations profondes du peuple et les ambitions personnelles de ses leaders et dirigeants non-porteurs du sens des luttes de leur masse.

La rupture entre le leadership et les masses populaires ne peut jouer au renforcement et à l'efficacité de la gouvernance qui s'identifient non seulement dans l'effectivité et la livraison des services publics, mais aussi dans la transparence, la participation et la primauté de l'intérêt public, ainsi que la gouvernance axée sur les résultats, bref à la démocratisation de la société. Bien au contraire, la rupture avec les luttes populaires a fait de ces pouvoirs, installés avec l'appui des forces extérieures, un moyen opérationnel souvent armé par ces dernières dans la gestion, de près ou de loin, des sphères politiques, économiques et socio-culturelles de la R.D-Congo.

De plus, les luttes historiques du peuple pour la démocratie sont ainsi récupérées par des groupes politiques ou une succession des mêmes types des groupes, en faveur de l'implantation des autocraties se disant éminemment démocratiques.

Nous estimons que c'est le peuple qui fait son histoire. De cette logique, il découle que c'est le peuple congolais qui doit être l'artisan et le premier bénéficiaire de l'édification de l'Etat en R.D-Congo. Il le fait au travers des luttes et des résistances. Les différents points de vue de la dialectique entre les ambitions personnelles des dirigeants et les aspirations profondes du peuple sont analysés et regroupés par les auteurs.

Georges Nzongola Ntalaja part d'un triple constat historique toujours dans son essence : la gouvernance est en faillite, la construction de la nation connaît une crise multiforme dont elle n'est pas encore sortie et la solidarité combattante du rêve panafricain sinon panafricaniste qui a échoué. Ce constat est à la base d'un questionnement sur les dynamiques politiques en place au Congo-Kinshasa, à la fois en elles-mêmes et dans leur dialectique avec les forces extérieures, régionales et internationales. Car, dit-il, le Congo ne peut être analysé et compris seul en isolation, quand bien même la dynamique interne primerait sur l'externe.

Il se met à creuser et fait de ces trois constats à la fois les thèmes de son analyse et les objectifs de sa recherche. Il indique comment les régimes politiques, qui ont dirigé et dirigent aujourd'hui la R.D-Congo, sont responsables de cette triple crise, s'en sont nourris et s'en nourrissent encore. Dans la même perspective, il démontre le rôle nocif des forces extérieures et leur connivence avec les régimes en place qu'ils ont contribué à installer et qui reçoivent les dividendes de leur rôle dans la complicité qui nourrit ce triple échec.

Cet auteur explique les causes de cet échec par la dialectique de rupture entre les aspirations profondes du peuple congolais et les ambitions personnelles des leaders et dirigeants, et ce depuis l'époque léopoldienne, la période coloniale jusqu'aux régimes post indépendants.

Toutefois, sur le plan quantitatif, cet auteur n'a pas démontré la faillite de la gouvernance. Ainsi, les responsabilités des leaders congolais dans cette débâcle politique, économique et sociale ne sont pas suffisamment établies. Notre analyse, par contre, porte sur les leaders politiques et leur implication face à la crise de l'édification de l'Etat en R.D-Congo. L'exercice du pouvoir et l'édification de l'Etat en R.D-Congo exigent une légitimité des institutions et leur communion avec les aspirations profondes et légitimes du peuple. Ce dernier ne se retrouve pas dans les institutions du pays ou dans les politiques publiques en cours.

⁷ Georges Nzongola Ntalaja, *Faillite de la gouvernance et crise de la construction nationale au Congo-Kinshasa*, ICREDDES, Kinshasa-Montréal-Washington, 2015.

Isidore Ndaywel è Nziem⁽⁸⁾ souligne, dans son ouvrage intitulé : **Brève histoire du Congo**, avec force une évidence : prendre le plus bel élan, pour bâtir un pays plus beau qu'avant, comme le recommande l'hymne national, est une démarche qui repose d'abord sur une connaissance sans cesse actualisée de l'histoire nationale. Ce document constitue donc un support disponible. Même pour celui qui, de l'extérieur, ressentait le besoin d'être éclairé sur les faits du Congo. Cet ouvrage servait d'appoint pour l'aider à établir ses repères dans le temps et l'espace, comprendre le présent à partir de ses racines et, situer ses attentes à partir des aspirations qui s'exprimaient au quotidien.

Vous y retrouverez, développés ou en filigrane, les thématiques relatives à l'unitarisme et du fédéralisme, de la centralisation ou de la décentralisation, du parlementarisme ou du présidentielisme, de l'étatisme ou du libéralisme, du panafricanisme ou du régionalisme.

Néanmoins, son analyse est synchronique, diachronique et événementielle. Elle n'est pas sociologique ni factuelle du fait qu'elle ne renseigne pas sur les causes profondes des événements évoqués, ce qui la détache de la présente étude axée sur une approche causale des faits étudiés dans leur développement jusqu'à l'époque actuelle.

Jean François Bayart, Achille Mbembe, Comi Toulabor⁽⁹⁾, démontrent dans leur ouvrage : **Le politique par le bas en Afrique noire**, que dès le tout début des années 1980, ces auteurs posaient le problème du politique par le bas en Afrique. Ils soulignaient le rôle des « petits », des « sans importance », des « en bas du bas » dans l'invention de formes originales de l'Etat, alors même que prévalaient au Sud du Sahara des situations autoritaires. Mais ils s'interdisaient aussi de postuler l'existence d'une « culture populaire », en reprenant à leur compte les critiques formulées à l'encontre de cette notion. Ils proposaient pour leur part une problématique de l'énonciation du politique, seule à même de restituer l'historicité dans sa complexité et son ambivalence. Leurs analyses ont marqué le renouvellement des études africaines et ont reçu une large audience bien au-delà de ces dernières.

L'approche du « politique par le bas » n'a jamais prétendu s'ériger en « école », ni cerner une entité du « politique populaire » dont les historiens nous ont de longue date montré qu'elle ne serait de toute manière qu'une élaboration idéologique de la domination et qu'elle existerait que dans l'acte qui la supprime.

Au total, cette approche met en lumière des rapports de pouvoir « par le bas » plutôt que « par le haut ». Ce qui constitue sa principale limite. Nous avons adopté une approche d'échelle qui privilégie la nécessité d'une articulation des approches du politique « par le bas » et par « le haut ».

Jean François Bayart⁽¹⁰⁾, dans son ouvrage intitulé : **L'Etat en Afrique : la politique du ventre**, s'inscrit dans le cadre de la sociologie de l'Etat des sociétés d'Afrique et d'Asie. Il atteste que l'opinion occidentale reste gorgée des stéréotypes sur le pouvoir et l'Etat en Afrique, quant au rôle privilégié que la corruption et le tribalisme sont censés jouer au Sud du Sahara. Certes, les africains parlent eux-mêmes de la « politique du ventre ». Mais, cette expression renvoie aussi bien aux nécessités de la survie et de l'accumulation qu'à des représentations culturelles complexes, notamment celles du monde « invisible » ou de la sorcellerie.

Pour notre part, la politique du ventre est aussi incarnée par la prolifération des sectes religieuses en Afrique. Cette pratique oscille entre le monde visible et le monde invisible, dans la mesure où les responsables des sectes religieuses recherchent les avantages matériels qui incarnent le discours invisible d'une part, et la propagande de promesse d'une vie meilleure adressée aux fidèles, fondée sur la soumission à Dieu et non à Satan constituerait le monde visible de leur entreprise d'autre part.

En effet, la thématique du « ventre » est polysémique d'après **Michel Foucault** ⁽¹¹⁾, dans son article « **Le pouvoir, comment s'exerce-t-il, ?** » « Manger », c'est se nourrir – « glorification de la richesse dans ce qu'elle a de plus réel » - ; c'est aussi accumuler, exploiter, vaincre, attaquer ou tuer en sorcellerie. En d'autres termes, la « politique du ventre » témoigne d'une trajectoire africaine du pouvoir qu'il faut comprendre à la lumière de la longue durée.

Par ailleurs, il enchaîne que l'analyse des groupes sociaux qui se disputent l'Etat post-colonial et les différents scénarios qui ont prévalu depuis la proclamation des indépendances permet d'avancer des hypothèses neuves sur la formation d'une classe dominante, la dépendance des sociétés africaines vis-à-vis de leur

⁸ Isidore Ndaywel è Nziem, *Brève histoire du Congo*. Médiapaul, Kinshasa, 2015.

⁹ Jean-François Bayart, Achille Mbembe, Comi Toulabor, *Le politique par le bas en Afrique noire*, Editions Karthala, Paris, 2008.

¹⁰ Jean François Bayart, *L'Etat en Afrique : La politique du ventre*, Fayard, Paris, 2006.

¹¹ Michel Foucault, « *Le pouvoir, comment s'exerce-t-il, ?* » In *H.L Dreyfus*, Gallimard, 1984.

environnement international, la place déterminante en leur sein des stratégies individuelles et des modes populaires d'actions politiques sur l'importance des réseaux d'influence et des territoires historiques dans le déroulement des conflits, sur la récurrence des conduites – souvent religieuses – de dissidence sociale et sur l'émergence des cultures politiques originales.

Enfin, « la politique du ventre » comme mode de « gouvernementalité » n'est pas le monopole de l'Afrique dans la mesure où elle se retrouve sous d'autres cieux dans les systèmes de pouvoir, en Asie, en Amérique ou en Europe mais à des degrés et proportions différents. Il suffit pour s'en convaincre, de mesurer l'inflation des travaux universitaires qui se vouent à la description de la « corruption », du « clientélisme » ou des « migrations », et partant du principe que des traits aussi partagés ne sauraient être tenus pour simplement morbides, c'est-à-dire dépravés ou pathologiques.

En conséquence, l'auteur admet que l'analyse des sociétés africaines ouvre la voie à une réflexion plus ample sur la politique. L'Afrique, à bien des égards, est un miroir. Pour déformant qu'il soit, celui-ci nous renvoie à notre propre image politique et a beaucoup à nous apprendre sur les ressorts de notre modernité occidentale. Mais, nous relevons une carence manifeste dans la thèse de l'auteur. C'est l'absence des considérations d'ordre éthique relatif à plus de liberté, de justice et de transparence au sein des groupes sociaux qui se disputent l'Etat en Afrique. Ainsi, l'enjeu de la lutte intense pour contrôler l'Etat ne se réduit pas uniquement au phénomène de « mangecratie », il reflète aussi les aspirations profondes du peuple africain, à plus de liberté, de justice et de transparence, bref, au désir de changement démocratique.

Fodjo Kajo Abo⁽¹²⁾, dans son ouvrage intitulé : **La pratique de la terreur au nom de la démocratie**, démontre que la terreur apparaît de plus en plus comme un mode de régulation politique depuis 1990, date du début de grands bouleversements politiques en Afrique, à la suite de la chute du mur de Berlin et de l'effondrement des pays communistes de l'ancien bloc de l'Est.

Le vent de la démocratie qui souffle sur la planète depuis les années 1990 avait suscité un grand espoir chez les populations des pays en développement qui, dans leur immense majorité, aspiraient à un vrai changement. Près de deux décennies et plus, après le déclenchement de cet ouragan qui a entraîné de nombreux bouleversements, son bilan reste très mitigé. Que ce soit en Afrique, en Asie ou en Amérique du Sud, dans bon nombre de pays, opposants comme gouvernants ne jurent que par la démocratie pour arriver au pouvoir. Malheureusement, les premiers cités, soutenus dans bien des cas par de grandes puissances lorsque les seconds deviennent indociles, usent de la violence pour atteindre leurs objectifs.

Par ailleurs, les gouvernements, alors soucieux du maintien de l'ordre et de leur pouvoir, n'hésitent pas à réprimer sévèrement leurs déstabilisateurs supposés ou déclarés.

Enfin, l'on se retrouve dans une situation où les acteurs prétendent tous lutter pour un même idéal et ne regardent pas dans la même direction. C'est ce paradoxe que l'auteur dénonce dans son ouvrage. Il déplore que la démocratie, censée apporter la délivrance, la liberté, le bien être et la joie de vivre, devienne source de malheur et de souffrance.

Ainsi, l'étude de Fodjo Kajo Abo est partielle dans la mesure où la pratique de la terreur n'est pas le seul phénomène lisible au sein des acteurs sociaux en démocratie en Afrique. A notre avis, la terreur est un concept prosaïque qui désigne une totalité. Elle peut traduire par moment, l'accumulation des richesses, la politique du ventre pour les groupes sociaux tenus à l'écart de la « table » ou ceux qui sont autour d'elle, le désir de liberté, de justice et de transparence dans la gestion de la gouvernance politique en Afrique. Ce dont nous analysons dans notre étude.

François Mukoka Nsenda⁽¹³⁾, dans son livre relatif à **l'Etat et gouvernementalité au Congo (R.D-Congo)**, décrypte les pratiques et les habitudes du mode de gouvernement en œuvre au sein de l'Etat congolais. Il présente aux lecteurs à la fois les institutions en R.D-Congo durant la 3^{ème} République et ses impressions personnelles. Il peint les institutions en R.D-Congo à travers trois tableaux. Au premier tableau, sont consignés les attentes et les challenges de la troisième République. Au deuxième, sont retracées et analysées les réformes institutionnelles avec leurs vrais enjeux et défis. Enfin, au troisième tableau, sont décodés les non-dits du processus de la reconstruction post-conflit, de la gouvernance humanitaire et de la criminalisation de l'Etat, dont le dénouement n'est autre que l'appauvrissement de la masse pour un pays pourtant doté d'énormes potentialités. De plus, la gouvernementalité congolaise est faite de crises, de privations d'impolitesse et de corruption institutionnalisée.

Pour nous, cette recherche se révèle partielle. Deux éléments l'expliquent, à savoir :

¹² Fodjo Kajo Abo, *La pratique de la terreur au nom de la démocratie*, l'Harmattan, Paris, 2009.

¹³ François Mukoka Nsenda, *Etat et gouvernementalité au Congo (R.D)*, ICREDES, Kinshasa-Montréal-Washington, 2012.

- L'auteur retrace la gouvernementalité en R.D-Congo à partir de la 3^{ème} République mais, il exclut de son champ d'investigation la 1^{ère} et la deuxième Républiques, ce qui abandonne l'opinion dans l'ignorance sur une partie importante de l'histoire du fonctionnement des institutions politiques et administratives de la R.D-Congo ;
- L'absence de l'élément culturel dans l'analyse de la gouvernementalité. En réalité, les institutions et la culture forment un tout dans la mesure où il existe des rapports de conditionnalité entre les deux sans lesquels il s'avère difficile, voire même impossible d'aboutir à une conclusion crédible sur la gouvernementalité pour tout Etat en Afrique. L'absence de tous ces éléments marque une rupture avec l'étude en cours.

III. PROBLEMATIQUE

La trajectoire politique de la R.D-Congo postcoloniale est traversée par plusieurs crises dont trois sont les plus remarquables et visibles, à savoir la gouvernance en faillite, la construction de la nation en crise multiforme dont elle n'est pas encore sortie et l'échec du rêve panafricaniste. Ce constat est à la base d'un questionnement sur les dynamiques politiques en place au Congo-Kinshasa et dans leur dialectique avec les forces extérieures, régionales et internationales. La R.D-Congo ne peut être analysée et comprise seule en isolation quand bien même la dynamique interne primerait sur l'externe.

Nous expliquons les causes de ce triple échec avec Georges Nzongola Ntalaja par la dialectique de rupture entre les aspirations profondes du peuple congolais et les ambitions personnelles des leaders et dirigeants, et ce, depuis l'époque, la période coloniale jusqu'aux régimes post-indépendants⁽¹⁴⁾.

Ainsi, notre réflexion se focalise sur la question centrale ci-après :

- Pourquoi la R.D-Congo connaît-elle la crise de l'édification de l'Etat démocratique depuis son indépendance jusqu'à 2017 ?

De cette question, naissent les interrogations secondaires suivantes :

- Quels sont les obstacles liés à l'édification nationale en R.D-Congo ?
- Quel mode de gouvernementalité politique et sociologique faut-il mettre en exergue pour stabiliser cet Etat ?

Voilà autant des questions autour desquelles un modèle théorique pourra être élaboré sur l'argumentation scientifique.

IV. HYPOTHESES

Le modèle d'analyse constitue le prolongement naturel de la problématique en articulant sous forme opérationnelle les repères et les pistes qui seront finalement retenus pour présider au travail d'observation et d'analyse. Il est composé des concepts et d'hypothèses qui sont étroitement articulés entre eux pour former ensemble un cadre d'analyse cohérent⁽¹⁵⁾.

La conceptualisation (construction des concepts) constitue une construction abstraite qui vise à rendre compte du réel. A cet effet, nous avons opté pour une construction-sélection du fait. Elle ne retient pas tous les aspects de la réalité concernée mais seulement ce qui en exprime l'essentiel du point de vue de nos objectifs.

Une hypothèse est une proposition qui anticipe une relation entre deux termes qui, selon les cas, peuvent être des concepts ou des phénomènes. Elle est donc une proposition provisoire, une présomption, qui demande à être vérifiée. Dès lors, l'hypothèse sera confrontée à des données d'observation.

Pour pouvoir faire l'objet de cette vérification empirique, une hypothèse doit être falsifiable⁽¹⁶⁾. Cela signifie d'abord qu'elle doit pouvoir être testée indéfiniment et donc revêtir un caractère de généralité et ensuite qu'elle doit accepter des énoncés contraires qui sont théoriquement susceptibles d'être vérifiés.

La dislocation entre les ambitions personnelles des leaders et dirigeants et les aspirations profondes du peuple, serait la cause de la crise de l'édification de l'Etat en R.D-Congo. Dans cette logique, le désaccord entre le leadership politique et les masses populaires ne peut favoriser la paix, jouer au renforcement et à l'efficacité de la gouvernance qui s'identifient à l'effectivité, la livraison des services publics, la transparence, la participation, la primauté de l'intérêt public et à la gouvernance axée sur les résultats, bref, à la démocratisation de la société.

La criminalisation de l'Etat induite par l'impolitique et l'imposture politique comme mode de gouvernementalité en cours au sein de l'Etat serait l'obstacle lié à l'édification nationale en R.D-Congo.

Enfin, l'instauration de la congocratie comme système politique anti-système contre les élites coupée du réel (aspirations profondes du peuple) serait l'approche politique et sociologique capable de stabiliser notre

¹⁴ Georges Nzongola Ntalaja, *Op. cit.* p.22.

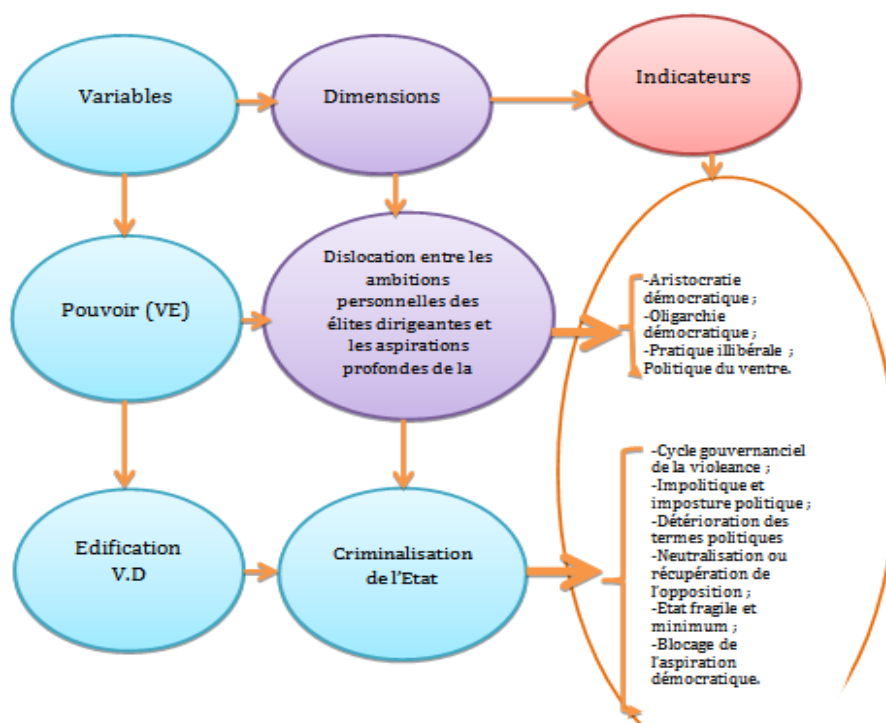
¹⁵ Raymond Quivy et Luc Van Compenhoudt, *Manuel de recherche en Sciences Sociales*, Dunod, 3^{ème} édition, 2006, p.136.

¹⁶ Raymond Quivy et Luc Van Campenhoudt, *Op. cit.*, p.139.

pays du bassin de l'Afrique Centrale. Ce régime puise dans le fond de la démocratie directe, fondé sur le mariage (adéquation) entre les aspirations profondes et légitimes de la masse et les ambitions de l'élite dominante. Le cadre opératoire ci-dessous va apporter un éclairage supplémentaire sur notre modèle d'analyse.

V. CADRE OPERATOIRE D'ANALYSE

Il s'agit d'un processus de conceptualisation. Celle-ci constitue une construction abstraite qui vise à rendre compte du réel. Le cadre opératoire définit ainsi la mécanique logique qui permettra de vérifier l'hypothèse. A cet effet, nous n'allons pas retenir tous les aspects de la réalité concernant la question sous examen mais seulement les caractéristiques essentielles du point de vue de nos observations empiriques.



Source : Notre construction de modèle d'analyse théorique.

VI. OBJECTIFS

Dans cette recherche, nous avons fixé quelques objectifs pour élaborer notre modèle théorique, un objectif principal et deux objectifs secondaires. Comme objectif principal :

- Expliquer les causes profondes de la longévité des crises d'édification nationale en R.D-Congo de 1960 à 2017 ;

De cet objectif principal, découlent les objectifs secondaires ci-après :

- Analyser les obstacles liés à l'édification nationale en R.D-Congo ;
- Proposer un modèle alternatif et novateur de gouvernementalité politique et sociologique à l'élite dominante, dans l'exercice du pouvoir qui permettrait de débloquer la dynamique d'édification, de stabilisation et de consolidation de l'Etat en R.D-Congo.

VII. INTERET DU TRAVAIL

L'intérêt de ce travail revêt un double volet, à savoir scientifique et pratique.

Sur le volet scientifique, cette étude cherche à contribuer au développement de la théorie politique que sous-tend la crise de l'édification nationale en RDC. Elle va susciter un débat scientifique sur l'opportunité d'élaborer des hypothèses neuves sur la trajectoire politique, les causes originales des crises politiques et institutionnelles en R.D-Congo.

Dans son aspect pratique, cette recherche s'adresse à un public large constitué des citoyens, des étudiants, des élites, des acteurs politiques, des experts ou spécialistes des questions de pouvoir et d'édification nationale en R.D-Congo. Elle atteste que l'exercice du pouvoir peut avoir une incidence négative ou positive – selon les cas – sur la dynamique de construction d'une nation quel que soit l'espace considéré. Car, le sous-développement d'un Etat est induit par le régime politique en place.

VIII. METHODOLOGIE DU TRAVAIL

Notre réflexion méthodologique a épousé plus ou moins étroitement la progression de notre recherche empirique avec laquelle elle a entretenu des rapports d'opposition et d'influence réciproque de nature dialectique. Elle a été également influencée par l'itinéraire théorique et les lectures que nous avons suivies parallèlement à nos recherches et partiellement sous leur dépendance.

Pour mieux atteindre nos objectifs, nous avons recouru à un ensemble de démarches raisonnées et cohérentes appelées méthodes et techniques.

8-1. La méthode

Dans la réalisation d'une recherche, Bolinda wa Bolinda précise que la méthode constitue une étape capitale. C'est un mécanisme, un fil conducteur qui oriente, canalise et sublime le chercheur dans ses investigations⁽¹⁷⁾.

La méthode de l'histoire immédiate est mise en application. Le choix de cette méthode est motivé par l'essence du questionnement de départ qui est l'exercice du pouvoir dans son aspect compétitif et conflictuel en R.D-Congo post indépendant.

De ce point de vue, notre démarche est à la fois pluridisciplinaire et transdisciplinaire dans la mesure où nous opérons une combinaison dosée des connaissances de diverses disciplines scientifiques, notamment l'histoire, l'anthropologie, la sociologie politique, l'économie politique, le droit constitutionnel, ... dans l'analyse et la démonstration des faits sous examen.

Selon **Benoît Verhaegen**⁽¹⁸⁾, l'histoire immédiate a pour objet la connaissance scientifique des sociétés contemporaines dans la mesure où celles-ci sont en crise et engagées d'une manière de plus en plus consciente dans la transformation pratique de leurs conditions d'existence.

L'objectif essentiel de la méthode de l'histoire immédiate est précisément d'associer les hommes qui font l'histoire à la connaissance de leur histoire afin qu'ils comprennent ce qui est en jeu dans les événements qu'ils vivent et dans les actes qu'ils posent et qu'ils agissent en fonction de cette connaissance permanente du présent.

L'histoire immédiate ; bien qu'elle ait pour objet des faits et des acteurs historiques très proches de l'historien, n'échappe pas à cette relation subjective entre objet et sujet, dont elle fait d'ailleurs une des conditions mêmes de la découverte de la vérité historique.

Six autres démarches supplémentaires à la méthode adoptée ont été mises en œuvre. Il s'agit des approches de science politique, normative, causale, compréhensive et des réseaux sociaux :

- **L'analyse de science politique**, Cette démarche est d'autant plus pertinente qu'en Afrique, les régimes politiques, même ceux issus de la vague de démocratisation, demeurent encore pour l'essentiel instables au double plan politique et institutionnel. Cette double instabilité a pour résultat d'instaurer les régimes souvent dans des situations de blocage, si ce n'est de vide juridique. En plus, même s'ils existent effectivement, les textes juridiques se révèlent parfois inefficaces et souvent changeants à un rythme qui fait que seule l'analyse politique permet de saisir la portée de tous ces bouleversements. C'est cette raison qui a amené des auteurs à plaider en faveur d'une sociologie politique du continent pour la compréhension du phénomène étatique dans l'Afrique contemporaine⁽¹⁹⁾.
- **L'analyse normative**, la démocratisation de l'Afrique noire francophone s'est faite par l'adoption à un rythme soutenu de nouvelles règles, pour justement conjurer le sort des anciens partis uniques et de leurs pratiques. Ainsi, le droit apparaît comme un outil, un instrument indispensable à la connaissance et compréhension des crises politiques récurrentes intervenues dans notre échantillon d'étude.

La constitution du 18 Février 2006 d'une part et, l'Accord Global et Inclusif du 31 Décembre 2016 d'autre part, schématisent et incarnent les revendications des populations congolaises, de l'avis général des acteurs sociaux en R.D-Congo et partenaires internationaux.

¹⁷ Bolinda wa Bolinda, De l'impact des conflits ethniques Topoké-Lokelé sur le développement du Territoire d'Isangi. Recherche anti-dote sociologique, thèse de doctorat en sociologie, Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques, Université de Kisangani, Kisangani, 2002, p.25.

¹⁸ Benoît Verhaegen, *Introduction à l'histoire immédiate. Essai de la méthode qualitative*, Bruxelles, Duculot, 1993, p.19.

¹⁹ François P. Gonidec, « Pour une sociologie politique de l'Afrique », in *Le mois en Afrique*, n°251-252, 1987, p.7.

- **La démarche causale** a permis de dégager les causes, c'est-à-dire les facteurs explicatifs des phénomènes observés sur la crise de l'exercice du pouvoir en R.D-Congo
Ainsi, le gouvernement de transition issue de l'accord politique du 31 Décembre 2016 n'est que la conséquence de la crise politique née du manque des élections présidentielles et législatives le 19 Décembre 2016, date de l'expiration du 2^{ème} mandat constitutionnel du président Joseph KABILA KABANGE.
- **La démarche compréhensive**, vient compléter la troisième. En effet, pour intégrer dans l'analyse la façon dont les pouvoirs sont vécus et perçus par les acteurs, il faut sortir d'une approche purement explicative qui ne s'intéresse qu'aux causes et aux déterminations (éventuellement cachées), pour s'installer dans une posture compréhensive qui se donne pour objectif de rendre perceptibles et analysables les réseaux des acteurs, leurs motivations, leurs émotions et leurs valeurs. **L'approche statistique**, celle-ci nous a permis de déterminer le taux de l'inégale distribution du pouvoir politique par sexe depuis 1960 à 2017 en R.D-Congo.
- **La sixième approche enfin, celle des réseaux sociaux** a été utilisée pour étudier l'ensemble des relations d'une ou de plusieurs personnes à partir des flux de messages ou d'objets entre chacune de ces personnes et celles avec qui elle est « en réseau ». En effet, la grande nouveauté de la décennie 2000 a sans conteste été l'essor fulgurant de l'Internet dont les nombreuses potentialités ont été rapidement exploitées par les hommes politiques.

8-2. La technique des collectes des informations

Pour constater, construire et reconstruire les faits sur la crise de l'édification nationale, nous faisons usage de deux techniques, à savoir la technique documentaire et celle de l'observation.

8-2-1. La technique documentaire

La récolte des informations nécessaires pour la réalisation de cette étude a été rendue possible grâce à la documentation. En effet, par la consultation des documents de plusieurs ordres : ouvrages, articles scientifiques, thèses de doctorat, traitant directement ou indirectement de la question de la crise de l'édification de l'Etat en R.D.C, nous avons pu observer la réalité politique en rapport avec la question sous examen. La documentation écrite ne dispense pas des investigations plus poussées nécessitant une observation directe des phénomènes mis en relief.

8-2-2. La Technique d'observation

L'observation constitue l'une des techniques importantes utilisées pour recueillir ou collecter les données nécessaires à une étude en science politique. Selon Guy Rocher (²⁰), « Rien ne peut remplacer un contact direct de l'enquêteur avec son terrain, et aucune technique n'est capable de suggérer autant d'idées nouvelles. Il est difficile d'imaginer une étude de comportement sérieuse où l'observation ne jouerait aucun rôle. Les formes routinières et impersonnelles d'enquête doivent se fonder sur une phase antérieure d'observation, sinon l'enquêteur n'aurait aucune idée réelle de ce qu'il étudie, et l'introduction des mesures élaborées aux stades ultérieurs du projet ne permettrait probablement pas de surmonter la confusion, l'incompréhension et l'étroitesse de vue dont il aurait fait preuve au départ de l'enquête ».

8-3. L'analyse et la restitution des résultats

L'étape de l'analyse de données conduit l'enquêteur à faire face à la masse de données collectées. Cette étape de la production d'une recherche s'organise schématiquement en trois temps : un premier temps d'analyse thématique des données ; un deuxième temps qui marque le début de la rédaction, d'analyse descriptive ; et un troisième temps d'analyse explicative ou modélisation(²¹).

IX. DELIMITATION SPATIO-TEMPORELLE

Les investigations sur l'exercice du pouvoir et la dynamique de l'édification nationale couvrent la période allant de 1960 à 2017. Le choix de cet intervalle est significatif dans la mesure où il situe l'origine de la démocratie, entre les aspirations profondes du peuple et les ambitions personnelles de l'élite politique non porteuse de l'âme de celui-ci. Il permet, en outre, de cerner la trajectoire politique de la crise en R.D-Congo. sous examen dans cet exercice se localise sur le plan macro-sociologique. En effet, le pouvoir politique est « un,

²⁰ Guy Rocher, *Introduction à la sociologie générale*, T.2. Edition HMH, Paris, 1968, cité par Adrien Mulumbati Ngasha, *Op. cit*, pp. 20-21.

²¹ Sophie Alami, Dominique DesJoux, Isabelle Garabuau-Moussaoui, *Les méthodes qualitatives*, PUF, Paris, 2013, p.107.

indivisible et souverain ». De ce point de vue, l'analyse de l'exercice du pouvoir et l'édification nationale doit porter sur l'ensemble du territoire national, grâce à des faits et phénomènes empiriques observables et démontrables.

X. MACHIAVELISME

10.1 Du fondement idéologique et polarisation de la congocratie

Considéré comme un système anti-système contre les élites pénétrées par l'imaginaire du machiavélisme, la congocratie vise impérativement la construction d'une démocratie de libération et de l'Etat de droit au cœur de l'Afrique Centrale.

Le but du système politique proposé est, en luttant contre deux dangers majeurs, à savoir l'impolitique et l'imposture politique, d'aider à la reconstruction de l'Etat en R.D.C. La démocratie, ainsi affaiblie par ces deux présupposés, peut être détruite, soit à partir du haut, par un pouvoir autoritaire, soit à partir du bas, par le chaos, la violence et la guerre civile, soit à partir d'elle-même, par le contrôle exercé sur le pouvoir par des oligarchies ou des partis qui accumulent des ressources économiques ou politiques pour imposer leurs choix à des citoyens réduits au rôle d'électeurs⁽²²⁾.

Nous acceptons, avec Norberto Bobbio, de définir la démocratie par trois principes institutionnels, d'abord comme « un ensemble de règles (primaires ou fondamentales) qui établissent et autorisent à prendre les décisions et selon quelles procédures »⁽²³⁾ ; ensuite qu'un régime est d'autant plus démocratique qu'un plus grand nombre de personnes participent directement ou indirectement à la prise de décision, enfin, que les choix à faire doivent être réels. Acceptons aussi de dire avec lui que la démocratie repose sur le remplacement d'une conception organique de la société par une vision individualiste dont les éléments principaux sont l'idée de contrat, le remplacement de l'être politique selon Aristote par l'homo economicus et par l'utilitarisme et sa recherche du bonheur pour le plus grand nombre.

Mais, après avoir posé ces principes « libéraux », Bobbio nous fait découvrir que la réalité politique est bien différente du modèle qui vient d'être proposé : les grandes organisations, partis et syndicats, pèsent d'un poids croissant sur la vie politique, ce qui enlève souvent toute réalité au peuple « supposé souverain ». Les intérêts particuliers ne disparaissent pas devant la volonté générale et les oligarchies se maintiennent. Le fonctionnement démocratique ne pénètre pas dans la plupart des domaines de la vie sociale et le secret, contraire à la démocratie, se construit souvent un gouvernement des techniciens et des appareils. A ces inquiétudes s'ajoute une interrogation plus fondamentale, celle de savoir si la démocratie n'est qu'un ensemble de règles et de procédures.

Il faut savoir rechercher, derrière des règles de processus qui sont nécessaires, indispensables même à l'existence de la démocratie, comment se forme, s'exprime et s'applique une volonté qui représente les intérêts de la majorité en même temps que la conscience de tous à être des citoyens responsables de l'ordre social. Les règles de procédure ne sont que des moyens au service des fins jamais atteintes mais qui doivent donner leur sens aux activités politiques : empêcher l'arbitraire et le secret, répondre aux demandes de la majorité, assurer la participation du plus grand nombre à la vie politique.

10.1.2 De la démocratie de libération et de l'Etat de droit

Méfiant à l'égard de la démocratie participative, inquiet de toutes les formes d'emprise des pouvoirs centraux sur les individus et l'opinion publique, hostile aux appels au peuple, à la nation ou à l'histoire, qui arrivent toujours à donner à l'Etat une légitimité qui ne vient plus d'une élection libre, la congocratie s'interroge sur le contenu social et culturel de la démocratie. Contre cette perte de sens, il faut faire appel à une conception qui définit l'action démocratique par la libération des individus et des groupes dominés selon la logique d'un pouvoir, soumis au contrôle exercé par les maîtres et les gestionnaires de système pour lesquels ils ne sont que des ressources.

De ce fait, le système politique proposé s'insurge contre la démocratie de participation ou de délibération et opte pour une démocratie de libération car certains guides politiques, au nom des luttes démocratiques anciennes, se sont constitués et s'érigent encore en serviteurs de l'absolutisme et de l'intolérance. Il faut, certes, avant tout séparer les conceptions que les individus se forment de la « bonne société » de la définition d'un système démocratique. Si une société reconnaît dans ses institutions une conception du bien, elle risque d'imposer des croyances ou des valeurs à une population diversifiée.

La liberté d'opinion, de réunion et d'organisation est essentielle à la démocratie (de libération), parce qu'elle n'implique aucun jugement de l'Etat sur des croyances morales ou religieuses. Ce qui relie la liberté négative à la liberté positive, c'est la volonté démocratique de donner à ceux qui sont soumis et dépendants, la

²² Alain Touraine, *Qu'est-ce que la démocratie ?* Fayard, Paris, 1994, pp.18-22.

²³ Norberto Bobbio, *l'Età dei diritti*, Turin, Einaudi, 1990 (Trad), cité par Alain Touraine, *idem*, p.23.

capacité d'agir librement, de discuter à égalité de droits et de garanties avec ceux qui détiennent les ressources économiques, politiques et culturelles.

La démocratie de libération sous-tend la promotion des libertés fondamentales et les droits de l'homme qui sont en guerre (permanente) contre l'Etat dans la majorité des pays en développement. C'est cette passion grandissante en faveur de l'effectivité des libertés fondamentales qui la différencie de la démocratie participative ou de procédure qui se contente de les proclamer uniquement.

10.1.3 Des valeurs référentielles dans l'exercice de la démocratie

La démocratie repose sur la grandeur des valeurs qui sont entre les mains des citoyens, valeurs qu'ils peuvent rendre vivantes ou laisser dépérir. Dans cette perspective, tout renouveau de la démocratie passe par une revalorisation des valeurs même de la démocratie. Car, la démocratie n'est pas un produit naturel, spontané, elle est une culture et elle la présuppose, elle va de pair avec une certaine conception de la vie commune, c'est-à-dire avec des rapports humains structurés d'une manière élaborée tout au long d'une histoire et par une éducation laborieuse à certaines valeurs. Bref, elle suppose à la fois une morale et elle implique une philosophie de l'homme (ou de raison).

Comme tout système de valeurs, celui de la démocratie se constitue dans une opposition à un mal qu'il refuse et qu'il tente par conséquent de reposer. De ce fait, les démocraties modernes sont nées d'un refus : celui de l'arbitraire, du pouvoir despotique, de la dépendance envers les caprices ou les volontés obscures des puissances en place⁽²⁴⁾. A la racine de la démocratie, sinon une sorte d'anarchie (au sens étymologique de refus d'un principe hiérarchisant), du moins une méfiance envers le pouvoir de l'homme sur l'homme, il y a une tentative de le limiter le plus possible.

Ainsi, il est possible qu'à leur insu, nos démocraties acquiescent à un propos célèbre de Saint Augustin, lorsque, méditant sur le récit de la création tel qu'il le lit dans le chapitre premier de la genèse, l'auteur de la cité de Dieu remarque que, si Dieu donne à l'homme le pouvoir sur toutes choses (plantes diverses, animaux du ciel et de la terre), il ne lui donne pourtant pas pouvoir de domination sur l'autre homme. « L'être raisonnable fait à son image ; il ne veut pas que l'homme domine sur l'homme, mais l'homme sur la bête »⁽²⁵⁾.

La subordination de l'homme à l'homme est contraire à la volonté divine. Magnifique formule qui pourrait justifier un anarchisme chrétien ou même être aussi à la racine philosophique de toute démocratie. Certes, nous savons qu'une telle subordination de l'homme à l'homme existe, qu'elle est même inévitable en toute société. Mais, il semble que le vœu de la démocratie consiste à la limiter, à la contrôler, à la réduire le plus possible, à « balancer » ce ou ces pouvoirs, pour parler comme Montesquieu, de façon à éviter les emballements et les excès.

Cette méfiance de l'arbitraire dont tout pouvoir est virtuellement porteur va de pair avec une volonté positive de le contrôler, soit par des mécanismes institutionnels divers et équilibrés, soit par le désir explicite que les citoyens puissent juger par eux-mêmes de l'exercice de ce ou de ces pouvoirs. Il s'agit d'exiger du ou des pouvoirs qu'ils rendent compte de leurs actes, et qu'ils en rendent compte finalement à l'appréciation des citoyens, à leur jugement, par exemple à leurs suffrages. Tel est le présupposé philosophique de toute démocratie. Et c'est sur la base de ce présupposé qui, comme tout présupposé, peut être mis en cause, contesté, refusé, que l'on peut déduire les valeurs de référence de ce système politique. Nous en avons retenu les plus déterminantes (cinq) :

1. Elle découle presque à l'évidence de ce qui précède que, si la démocratie se caractérise par un refus de servitude volontaire, c'est qu'elle s'enracine sur une volonté ou un désir de liberté. Non point liberté comme « absence d'obstacles » au désir (Hobbes), mais comme désir de contrôler le pouvoir exercé sur soi ou sur la société. En prolongeant la méditation augustienne, on pourrait dire que la liberté démocratique se trouve exaucée lorsqu'elle peut adhérer raisonnablement à une décision raisonnable, lorsqu'elle est à même d'obéir en connaissance de cause, en éliminant une subordination insupportable à la contrainte pure ou nue : non à l'arbitraire ou au caprice, mais oui à une décision réfléchie que le citoyen peut reconnaître comme fondée (relativement fondée, ou justifiée étant donné la situation) à laquelle il pourra accorder son assentiment réfléchi.

2. L'allusion à Rousseau et à la loi indique aussi une autre valeur fondamentale. Car, l'une des prétentions de la démocratie consiste à limiter la subordination individuelle à l'autre homme, au profit d'une subordination, à l'impersonnalité de la loi. Si l'esclavage est la dépendance envers la volonté nue d'un maître, la démocratie s'en distingue parce que le citoyen n'obéit à personne en particulier, mais à la loi et la loi vaut également pour tous. Pour tous, car cela suppose aussi que les pouvoirs soient soumis à la loi et aient à rendre compte devant elle de leur gestion. Par conséquent, qu'il soit possible de faire appel à toute décision estimée

²⁴ Paul Valadier, *Les valeurs des références dans l'exercice de la démocratie*, Article publié en ligne, 2007, disponible sur <http://www.sens-public.org>, consulté à Bukavu le 30/06/2017 à 14h15'.

²⁵ Saint Augustin, *La cité de Dieu*, livre XIX, ch. XV, éd. du Seuil, Tome III, Paris, (S.D.), p.125, cité par Paul Valadier, *Op. cit.*, disponible sur <http://www.sens-public.org>, consulté à Bukavu le 30/06/2017 à 14h15'.

injuste devant le système de droit. Cette exigence n'est autre que celle de la justice et par là une des valeurs essentielles tient dans la volonté de rendre justice à chacun. Ainsi, même si la démocratie comme système politique ne se prononce pas sur l'organisation économique ou la répartition des biens et des services, elle suppose que l'exigence de justice soit honorée, faute de fondements essentiels.

De ce débat, il peut suffire de retenir ici, qu'il n'a pas de démocratie sans appui sur la valeur de justice, car cette référence est au principe d'un travail de la société sur elle-même pour régler en permanence les revendications des citoyens quand ceux-ci estiment que de nouvelles formes d'oppression ou de subordination illégitimes et insupportables apparaissent. Valeur essentielle encore parce qu'elle conduit à comprendre qu'une démocratie qui n'aurait pas un juste souci de tous, qui ne se préoccuperait pas de rallier à soi l'assentiment de tous en construisant une société juste, ne parviendrait pas à convaincre les citoyens que cette société est la leur et qu'il leur revient d'en être les membres actifs.

3La référence conjuguée à une liberté responsable de tous et de chacun, autant que la référence à la justice à rendre, et notamment à ceux qui subissent oppression ou injustice, convergent vers une valeur ou la présupposent, valeur sans doute la plus essentielle de toutes. Si le respect de la dignité du citoyen implique la reconnaissance en lui d'une liberté responsable, c'est qu'elle implique la reconnaissance d'une personne raisonnable.

L'idée des droits humains met en musique cette référence à la dignité de la personne et du citoyen, en énonçant quelques exigences fondamentales liées à cette reconnaissance, laquelle resterait abstraite si elle ne passait pas concrètement par le droit à l'expression libre de sa pensée, à la liberté religieuse, à la présomption d'innocence, à la protection de sa vie, de ses biens, à la garantie d'un travail, etc. Le respect de cette référence (droit de l'homme) est la condition pour la vitalité et la santé d'une démocratie.

4Si le respect de la dignité de la personne, de sa liberté responsable et de la justice à lui rendre en tout domaine est une référence cardinale, on comprend alors que la démocratie implique une manière de résoudre les conflits et les tensions sociales qui tentera d'écarter le plus possible l'usage de la violence, de la séduction, de la tromperie, de la manœuvre qui écrase ou terrorise, etc, bref, l'impolitique et l'imposture politique. Autrement dit, la démocratie ne va pas sans une forte dose de non-violence. Plutôt que de dresser les uns contre les autres ou d'écraser l'adversaire, la voie démocratique cherche mille moyens de laisser s'exprimer les revendications, ce que Machiavel appelait les « humeurs d'une société » ; et pour ce faire, elle s'ingénie à mettre en place unipluralité des canaux permettant l'expression publique de ces humeurs : existence des partis, des syndicats ou des clubs de pensée, presse pluraliste, acceptation de la manifestation des désaccords, y compris la grève, en tout cas par des expressions publiques fortes, etc. Elle cherche à les laisser s'exprimer pour tenter, au sein de ce concert de protestations et de réclamations qui constituent le surprenant théâtre quotidien de la vie démocratique, de trouver un chemin de solution et de parvenir à des accords satisfaisants. A la lutte ou à la violence physique, la démocratie privilégie le débat, la discussion, l'échange d'arguments, ce qui est aussi une façon de faire prévaloir la raison sur la passion, ou plutôt de rechercher à travers l'expression des passions ou des indignations ce qui peut encore faire tenir ensemble ceux-là mêmes qui s'opposent. C'est ce qui permet au philosophe Eric Weil d'affirmer que : « la démocratie entretient un rapport essentiel avec la vérité et la raison. Elle présuppose qu'individus et groupes aient des opinions différentes et des intérêts divergents, mais qu'il existe toujours une voie pour résoudre les conflits si toutes les parties en cause (a) déclarent ouvertement ce qu'elles visent et ce qu'elles veulent ; (b) se soumettent à l'obligation de ne proposer que des solutions de portée universelle ».

5C'est bien pourquoi, l'exercice de la démocratie passe par la recherche du compromis. Celui-ci est une valeur démocratique éminente, justement en ce qu'elle est liée à une volonté de non-violence et à la recherche permanente du bien ou de la justice. Le compromis est en effet lié à une modestie de la raison démocratique (à un sain relativisme) qui s'oppose à toute tyrannie d'une vérité supposée connue ou détenue par certains. Certes, il est des compromis qui sont des compromissions, des lâchetés, des fuites devant les sacrifices nécessaires, des alibis pour les responsables incapables de prendre les mesures amères qui s'imposeraient

Chapitre deuxième : LA REPUBLICANISATION DE L'ETAT

Dans la perspective de l'instauration d'une démocratie de libération, les moyens suivants seraient capables de républicaniser l'Etat en R.D-Congo. Il s'agit des contre-pouvoirs réels, l'égalisation des conditions, la séparation des pouvoirs, la liberté de presse et d'association, la décentralisation, les réformes démocratiques et institutionnelles et le contrôle de l'armée et de la police par les autorités élues.

II-1. L'égalisation des conditions sociales :

C'est un préalable pour établir l'égalité politique dans un Etat démocratique. En effet, d'après Alexis de Tocqueville, la démocratie ne se résume pas à un état politique : c'est un état social qui concerne l'ensemble de la société. Le passage d'un régime aristocratique à un régime démocratique ne se réduit pas à un changement de régime, mais à une transformation en profondeur de l'organisation sociale. Ce qui rend le changement

démocratique possible, c'est la progression durable et irrésistible de l'égalité des conditions des individus, de leurs modes de vie, le rejet de toute forme d'aristocratie, de toute hiérarchie entre les hommes, etc. Et c'est l'avancée irrésistible de cette égalisation des conditions sociales d'existences qui conduit à la mise en œuvre de l'égalité politique devant la loi. Il s'agit d'abord d'une égalité politique et juridique, une égalité des droits. De ce fait, les individus des temps démocratiques sont des citoyens qui ne peuvent être différenciés par des privilèges : « il n'existe plus de caste ». Ainsi, la loi est la même pour tous, garantie par des institutions formelles, (...)»⁽²⁶⁾.

La justice, en politique, consiste à traiter chaque individu selon ses besoins et ses mérites, à lui permettre d'exercer les droits de l'homme, à lui faire des lois égales pour tous et à exiger de tous que chacun remplissent ses devoirs et respecte les lois. Ainsi, sont sauvegardés la dignité de l'homme et l'intérêt de la collectivité inséparables l'un de l'autre⁽²⁷⁾.

Ensuite, la démocratie n'est pas seulement un système politique mais social. En effet, l'égalité des conditions prend aussi la forme d'une égalité des chances qui autorise la mobilité sociale : « les riches sortent chaque jour au sein de la foule et y retournent sans cesse », (...). D'ailleurs, cela ne signifie pas que les inégalités économiques n'existent plus, mais la possibilité nouvelle d'accéder à une position sociale supérieure permet de mieux les accepter. Chacun peut prendre la place de l'autre : « A l'instant, le serviteur peut devenir maître et aspire à le devenir ». La relation de subordination n'est acceptée qu'en vertu d'un contrat : « Naturellement, ils ne sont point inférieurs l'un de l'autre, ils ne le deviennent momentanément que par l'effet d'un contrat en dehors, ce sont les deux citoyens, deux hommes ».

Enfin, l'égalité des conditions recouvre une dernière dimension : une égalité de respect. Dans l'imaginaire démocratique, les individus se perçoivent égaux. Comme l'égalité se propage dans les mœurs, au point de devenir une norme, les individus se voient et vivent égaux (...) indépendamment des inégalités réelles de situation.

Ainsi, pour Tocqueville, l'égalité des conditions est un synonyme de démocratie. Celle-ci est un état social qui permet la mobilité sociale et la disparition des classes sociales en même temps que l'uniformisation des modes de vie. « Les pauvres (...) sont en petit nombre, et la loi ne les a attachés, les uns aux autres, que par les liens d'une misère irrémédiable et héréditaire. Les riches, de leur côté, sont clairsemés et impuissants, (...). De même qu'il n'y a plus de races de pauvres, il n'y a plus de races de riches ». (...). La démocratie est donc dominée par une vaste classe moyenne où « tous individus y sont à peu près égaux en lumière et en biens »⁽²⁸⁾. Après la mise en œuvre de l'égalisation des conditions sociales, le second moyen pour sauver la démocratie, c'est la promotion de liberté de presse et d'association.

II-2. La liberté de presse et d'association

En décomposant la pluralité des pouvoirs, on note le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif, le pouvoir judiciaire et, en quatrième position, le pouvoir médiatique, voire, même le cinquième que serait le pouvoir de l'opinion publique, ou le sixième que serait le pouvoir financier. Dans cette quête en faveur de l'instauration d'une démocratie de libération, la liberté de la presse et d'association est un ressort important.

En effet, la vie politique a sans doute subi de nombreuses transformations au cours de ces dernières années, en R.D-Congo tout particulièrement. Certains de ces changements relèvent de l'évolution des institutions politiques, d'autres tiennent davantage à ce qu'on a appelé « la médiatisation de la vie politique », c'est-à-dire l'utilisation intensive et régulière par la classe politique, de la presse, de la radio, de la télévision et plus récemment d'internet et des réseaux sociaux⁽²⁹⁾. L'étude des rapports entre les médias et la vie politique conduit tout naturellement à dégager le lien entre l'essor des moyens de communication moderne et la formation des opinions.

Bien que la vie politique ne se résume pas à l'art de communiquer et à l'effet d'annonce, il n'en demeure pas moins vrai que beaucoup de décisions prises aujourd'hui par les gouvernants sont de plus en plus tributaires de la manière dont les médias, notamment les journalistes, vont les commenter et de la façon dont les citoyens s'expriment sur des forums de discussion, des sites en lignes ou des réseaux sociaux (du type Facebook ou Tweeter). La relation entre médias et vie politique constitue un facteur important de la compréhension des enjeux liés à l'évolution des démocraties contemporaines.

²⁶ Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, (1835) Gallimard, vol 2, Paris, 1961, pp.110-116.

²⁷ Marcellin Raë, *Les perspectives de la démocratie en Afrique*, mémoire, classe des sciences morales et politiques, académie royale des Sciences d'outre-mer, Bruxelles, 1964, p.p. 7-8.

²⁸ NB. Toutes les citations sont extraites d'Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, 1835, cité par Eric Kessler, « *Question Sociale et démocratie chez Tocqueville* », C. SCEREN-CNDP.2004.

²⁹ Remy Rieffel, *Sociologie des médias*, 4^e édition actualisée et augmentée, Ellipses Edition Marketing S.A. 2015, pp.7-10.

II-3. Du contrôle de l'armée et de la police par les autorités élues

Le contrôle de l'armée et de la police par les autorités élues, c'est-à-dire le peuple, est l'une des conditions favorables à l'instauration de la démocratie ⁽³⁰⁾.

En effet, tant que les autorités régulièrement élues ne contrôlent pas totalement l'armée et la police, les institutions politiques de la démocratie ont trop peu de chance de se développer ou de perdurer.

Parallèlement à la menace d'intervention étrangère, le plus grand danger interne émane des dirigeants qui tiennent entre leurs mains les principaux moyens de coercition : l'armée et la police.

Pour que les autorités démocratiquement élues exercent un contrôle véritable sur l'armée et la police, il faut que les membres de ces forces, et plus particulièrement leurs officiers, leur vouent une obéissance et un respect si profondément ancrés en eux, qu'ils ne puissent jamais les oublier. Les raisons pour lesquelles l'autorité suprême du pouvoir civil a pu se développer dans certains pays et pas dans d'autres, sont trop complexes pour être évoquées dans cette dissertation. Ce qui importe pour notre part, c'est de savoir que, sans cette autorité, les perspectives de la démocratie sont plus bouchées.

Il n'y a qu'à considérer la malheureuse histoire de l'Amérique Centrale sur les quarante-sept gouvernements qu'ont connus le Guatemala, le Salvador, le Honduras et le Nicaragua, entre 1948 et 1982, plus des deux tiers sont parvenus au pouvoir par des moyens autres que des élections libres et équitables, le plus souvent par un coup d'Etat militaire⁽³¹⁾.

En revanche, le Costa Rica est, depuis 1950, le phare de la démocratie dans cette région du monde, dans la mesure où les costariciens ont été capables d'instaurer et de maintenir des institutions démocratiques, suite à une décision radicale, audacieuse et unique dans l'histoire prise par son Président démocratique, d'abolir l'armée.

Nul autre pays n'a encore suivi l'exemple du Costa Rica et, sans doute, rares sont ceux qui le feront. Mais rien n'illustre mieux combien il est crucial pour les autorités élues de contrôler véritablement l'armée et la police si l'on veut que les institutions démocratiques éclosent et se maintiennent vivantes.

Enfin, en tant qu'une condition favorable à la démocratie, le contrôle de l'armée et de la police par les autorités civiles élues nécessite que soient révisées les lois organiques (certaines dispositions) portant organisation et fonctionnement, respectivement de la police nationale et des forces armées en R.D-Congo.

II-4. Institutionnalisation des élections primaires en R.D-Congo

L'institutionnalisation des élections primaires est une nécessité dans la mesure où elles permettent de renfoncer les pouvoirs du peuple congolais sur les candidats aux différents échelons des élections en R.D-Congo. L'instauration des primaires dépend d'une condition fondamentale, celle de la révision de la loi organique N°15/001 du 12 Février 2015 modifiant et complétant la loi N°06/006 du 9 Mars 2006 portant organisation des élections présidentielles, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales telle que modifiée par la loi N°11/003 du 25 Juin 2011.

Par les primaires, le peuple congolais aura à la fois la possibilité et la capacité d'écarter à l'avance les candidats non porteurs de son âme, c'est-à-dire de ses aspirations profondes (les imposteurs) et ce, à tous les niveaux du scrutin.

En effet, les primaires sont des élections qui permettent la désignation du candidat d'un parti politique (ou d'une coalition des partis) à une élection. Selon l'Etat où elles sont organisées, on distingue les primaires fermées, où seuls les adhérents du parti peuvent voter (élection interne), et les primaires ouvertes où l'ensemble des citoyens peuvent y participer.

Dans la perspective de cette thèse, les primaires seront obligatoires et devront être organisées et pilotées par la CENI, indépendamment des partis politiques et/ou regroupements des partis politiques. Selon les pays, les élections primaires sont organisées par les partis politiques (cas de la France ou de l'Italie) où relèvent d'une législation spécifique et peuvent être obligatoires (cas de l'Argentine, des Etats-Unis, de l'Uruguay, etc.).

Aux Etats-Unis, la généralisation des élections primaires s'est imposée au cours du XXe Siècle à la place de la désignation classique des candidats par les partis politiques. Il s'agit d'un moyen pour que les électeurs soient plus directement associés à la prise des décisions. Les primaires constituent ainsi la règle de désignation des candidats à tous les niveaux de gouvernement (local, Etat, fédéral). Il est obligatoire d'être désigné lors de la primaire d'un parti pour se présenter sous l'étiquette de ce parti lors de l'élection générale. Les primaires sont organisées par l'administration, modèle expérimenté dans plusieurs pays, notamment au Mexique (1996), en Uruguay (1997), au Costa Rica et au Paraguay (1969) et en Bolivie en 1999.

En Europe, les élections primaires ouvertes relèvent du choix de différents partis et sont organisées par eux. C'est le cas des conditions de gauche en Italie, qui désignent depuis 2005 leur candidat au poste de

³⁰ Robert A. Dahl, *Op. cit.*, pp.142 à 143.

³¹ Mark Rosenberg, « *Political obstacles to Democracy in central America* », university of pittsburgh press, 1987, pp.193-250, cité par Robert A. Dahl, *Op. cit.*, p.143.

Président du Conseil par des primaires ouvertes. Ce processus a été inscrit dans les statuts du parti démocrate lors de sa création et est également pour la désignation des têtes de liste aux élections régionales et municipales.

Les élections primaires commencent en Janvier de l'année électorale. Au fur et à mesure que les élections primaires se déroulent, on assiste à l'élimination progressive des candidats qui additionnent les moins de délégués. Cette élimination provient, en grande partie, de la diminution des soutiens financiers.

II-5. Idéalisme moral et Réalisme politique

Cette dualité a été longtemps fondée sur la croyance qu'avait l'homme d'appartenir à la fois à deux mondes (mondes terrestres et sous-terrains)⁽³²⁾. A travers toute l'histoire, ce conflit s'est perpétué sans qu'aucune de deux parties fût capable de convaincre l'autre : chacune est enfermée dans son propre système de valeurs au nom desquelles elle nie celles de l'adversaire⁽³³⁾.

La congocratie lutte contre ces deux attitudes opposées (le conflit entre moralistes et réalistes, c'est-à-dire entre intérêts spirituels et intérêts temporels) et défend la conciliation de ces deux intérêts, la coexistence des principes moraux et politiques pour le devenir de la R.D-Congo comme Etat.

En effet, depuis 1960 jusqu'à présent, l'opposition entre les moralistes et les réalistes, se sont révélées contre-productives pour l'édification de l'Etat démocratique en R.D-Congo.

Ainsi, pour bâtir un pays plus beau qu'avant, il faudrait que morale et politique ait prise clairement conscience d'elles-mêmes, de leur essence, de leurs buts⁽³⁴⁾. Il faut bien reconnaître que, en dépit de toutes les affirmations verbales par lesquelles elle se perpétue, la morale, telle que la conçoivent la plupart des moralistes, est en train de se discréditer. Cette morale traditionnelle, classique dont prétend vivre la société d'aujourd'hui, est un héritage plus ou moins adultéré de la morale kantienne⁽³⁵⁾. Elle enjoint aux hommes de soumettre leur conduite à des impératifs universels, intemporels, de modeler leurs actions sur des grandes idoles inscrites dans un ciel intelligible : la justice, le droit, la vérité, posant ses principes comme étant à elle-même sa propre fin.

Tout individu qui agit pour des fins terrestres se situe donc d'emblée en dehors de la morale ; il peut seulement éviter d'enfreindre les lois suprêmes, ou au contraire, se mettre en opposition avec elles ; au premier cas, son action ne sera pas pour autant qualifiée de bonne, elle demeurera indifférente ; tandis que, au second cas, elle sera dénoncée comme coupable.

Comme l'avoir souligné Simone de Beauvoir sans paradoxe que « toute politique cohérente et valable est d'abord idéaliste (morale) en ce sens qu'elle est subordonnée à une idée dont elle se propose l'actualisation »⁽³⁶⁾. Sans la dose morale, qu'on lutte pour l'indépendance de son pays, pour son intégrité, sa prospérité, qu'on lutte pour le bonheur des hommes, pour la paix, pour la justice, pour le confort, pour la liberté, le but à atteindre est un irréel⁽³⁷⁾.

Dans la même perspective, le réaliste est obligé de reconnaître que la fin n'est pas antérieure à l'action, mais il pense que tout au moins ses conditions de possibilité sont inscrites dans la réalité. Il s'oppose à l'utopiste qui vise des fins inaccessibles ou qui se leurre sur les moyens capables de servir ses desseins.

Au fur et à mesure que la politique prend conscience d'elle-même, elle se rend compte en effet que le problème essentiel qui se propose à elle, c'est d'atteindre des fins valables ; il ne suffit pas d'arriver au but, il faut encore que le but soit justifié comme tel. Nous voyons à travers l'histoire se succéder des guerres, des révolutions, qui ne nous apparaissent que comme des agitations stériles parce que leurs buts étaient vains. Si les résultats obtenus ne servent pas l'homme, s'ils ne sont rien pour lui, ils ne sont absolument rien. C'est le cas d'annexer un territoire, si l'on ne sait pas l'administrer, ce n'est rien faire, augmenter la production, si le niveau de vie des hommes n'est pas changé, ce n'est rien faire non plus.

Peu à peu, les hommes ont pris conscience de cette vérité, qu'ils sont à la fois les acteurs et bénéficiaires de leurs propres actions. Ce que Marx a formulé par ces paroles : « L'homme est ce qu'il y a de plus haut pour l'homme »⁽³⁸⁾. De ce fait, le politique qui se veut réaliste peut espérer trouver dans cette affirmation la justification objective de ses entreprises ; il sait ce qu'il doit vouloir, il doit vouloir servir l'homme.

Chapitre troisième : LA CONGOCRATIE FACE A LA DEMOCRATIE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

³² Michel Kail, Simone de Beauvoir, *Idéalisme moral et Réalisme politique*, Gallimard, Folio, Paris, 2017, p.61.

³³ *Ibidem*.

³⁴ *Ibidem*, p.61.

³⁵ *Ibidem*.

³⁶ *Ibidem*, p.66.

³⁷ *Ibidem*.

³⁸ *Ibidem*, p.71.

L'avenir d'une nation se dessine du présent. Et celui-ci constitue une riposte contre le passé en vue de baliser le futur.

Le sort, le succès ou l'insuccès de la démocratie au Congo Kinshasa est dépendamment lié à la rupture totale et totalisante d'avec le mode de gouvernementalité de l'élite congolaise, pratique d'impolitique et imposture politique qui sont antinomiques avec l'essence de l'ordre politique.

La gouvernementalité, comme déjà renseigné plus haut dans ce travail, implique un ensemble des pratiques, parmi les plus caractéristiques ou les plus significatives dans la production de l'Etat et la fabrication de l'espace de domination. Elle renvoie pour ainsi dire au champ d'actions et de structuration tel qu'il est subjectivé par la conjuration des acteurs politiques, publics ou étatiques. Cela signifie que chaque type de gouvernementalité aligne un répertoire de pratiques qui incarnent des schèmes de comportements⁽³⁹⁾.

A un moment où, en R.D-Congo, l'expérience démocratique fait du sur place, depuis 1960 jusqu'à présent, il est de la responsabilité des chercheurs en sciences sociales de s'investir dans ce que l'on appelle aujourd'hui la sociologie de la légitimité. Celle-ci s'assigne comme objet d'étude la conformité des modes de gouvernement aux exigences de la démocratie, de la représentation populaire, de l'intérêt ou du bien commun en analysant entre autres les phénomènes de privatisation de l'Etat, d'impolitique et de malgouvernance qui sont à l'origine du maldéveloppement.

De ce fait, la congocratie propose des éléments de déchiffrement des modes d'agir de l'élite gouvernante, à partir d'un certain nombre de repères ou de pistes.

Plus de cinquante-sept ans après les indépendances, l'Etat qui fait l'objet de ce travail, continue à poser un grand problème de l'Afrique et aux africains.

Effectivement, la question de la refondation et de la réinstitutionnalisation étatique reste et demeure, de nos jours encore, un défis de taille à relever.

Sur ce point précis, Kankwenda Mbaya⁽⁴⁰⁾ pense que la renaissance et le développement de l'Afrique impose que soient brisés les défis intenses, spécifiquement :

- Celui de son système de gouvernance qui, en tant que mode de gestion de la cité, mérite d'être démocratisé ;
- Celui de la « construction d'un Etat capable et responsable du développement et dont le rôle ne peut-être réduit simplement à celui de garant du plein jeu de marché, sans préoccupation (...) dans l'amélioration de la qualité de vie humaine de ses populations ;
- Celui de la pauvreté de masse dont la solution postule la création des secteurs productifs à potentiel élevé dans le processus de transformation socio-économique ;
- Celui de la promotion et de l'institution du leadership politique de développement.

Comme renseigner précédemment, le bilan de l'expérience des transitions démocratiques en Afrique indique que le continent connaît trois catégories de pays : les pays à transition démocratique encourageant, les pays à transition démocratique laborieuse, enfin, les pays à transition démocratique immobiliste qui connaissent une crise de la démocratie en amont, c'est-à-dire une démocratie de façade, dépourvue de tout ancrage dans la société.

La R.D-Congo s'est longtemps classée dans cette dernière catégorie des pays, avec un processus transitionnel marqué par toutes sortes des piétinements, la reproduction des pratiques illégales (le cas de l'accord du saint sylvestre du 31 décembre 2016) et néo-patrimoniales, la prédation, la corruption, bref, la criminalisation de l'Etat.

En conséquence, pour regouvernementaliser l'Etat et relégitimer le politique, la congocratie distille trois nouveaux paradigme qui s'inscrivent dans la logique de rupture avec le mode d'agir de l'élite congolaise post-colonisation.

Le premier paradigme est politique. L'avenir de la démocratie en R.D-Congo, passe par la refondation étatique ou institutionnelle. Celle-ci sous-tend la républicanisation effective de l'Etat par et à travers la réhabilitation de trois pouvoirs classiques de l'Etat dans leur fonctionnalité objective (pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire).

La refondation étatique implique aussi l'ancrage de la démocratie à la base grâce à la régénération des partis politiques, noyaux et leviers de socialisation politique par excellence, au renforcement de la conscience citoyenne, à l'apprentissage et à la pratique des droits de l'homme.

En outre, cette refondation étatique requiert l'institutionnalisation de la démocratie par le bas comme indicateur significatif de contre-pouvoir réel au gouvernement central.

³⁹ Jean François Bayart, Achille Mbembe, Comi Toulabor, *Op. cit*, p.60.

⁴⁰ Kankwenda Mbaya, « Regards vers l'avenir : pistes de réflexion pour une refondation des rapports de coopération au développement entre le Canada et l'Afrique », in *Canada et l'Afrique*, Quebec, ICREDES et ICREDESA, 2010, cité par François Mukoka Nsenda, *Op. cit*, p.10.

La démocratie par le bas est une démocratie de proximité qui tire sa base sociologique sur la décentralisation. Cette dernière confère aux entités territoriales, outre la personnalité juridique et libre administration, une autonomie de gestion de leurs ressources humaines, économiques, financières et techniques et possèdent des compétences exclusives et concurrentes qui leurs sont attribuées par la constitution par le biais de leurs organes propres : assemblées provinciales et gouvernements provinciaux, conseils urbains et collèges exécutifs urbains, les conseils communaux et les collèges exécutifs communaux, les conseils de chefferies ou de secteurs et les collèges exécutifs de secteur ou de chefferie⁽⁴¹⁾.

Dans cette perspective, il est important de souligner que les élections libres ne constituent pas un coup d'envoi vers le processus de démocratisation nationale, mais une conclusion ou du moins une des dernières étapes. La paix, la sécurité et l'enseignement doivent passer avant, de même que les élections locales qui peuvent stimuler la formation d'une culture communautaire de la responsabilité politique.

De par les principes de proximité et participation de la population à la base dans la gestion des affaires locales, la démocratie par le bas se différencie de la démocratie par le haut, qui en fait, est une démocratie aristocratique.

Par ailleurs, il importe de ne pas confondre la démocratie par le bas et « le politique par le bas ». Selon les termes de Jean François Bayart et alii, le « politique par le bas » est une problématique qui met en exergue les rôles des groupes sociaux subordonnés dans le fonctionnement des systèmes politiques en Afrique⁽⁴²⁾. Les groupes sociaux subordonnés dont il est question sont composés des « petits », des « sans importances », des « bas du bas » dans l'invention de formes originales de l'Etat en Afrique Noire post-colonisation⁽⁴³⁾.

En effet, jusqu'il y a peu, le politique par le bas s'est exercé sous la forme de la contre manifestation légitimiste, de l'émeute, du pillage, du massacre, de la délinquance, de la déconstruction quotidienne de l'Etat, etc⁽⁴⁴⁾.

Le second paradigme est d'ordre éthique. Il postule la remoralisation de l'ensemble de la société congolaise qui a besoin, aujourd'hui plus qu'hier, de s'imprégner de vraies valeurs, des valeurs référentielles de la démocratie.

L'éthique est cette partie de la philosophie qui étudie la vie humaine bonne, la vie humaine idéale. Elle recherche la règle à laquelle doit se conformer l'action pour atteindre sa fin ; elle s'applique à montrer quelle formation intérieure l'homme doit acquérir et conserver dans la conduite de sa vie. Elle découvre que l'action humaine doit se conformer à des lois morales, et qu'elle ne peut s'y conformer sans habitudes spéciales qui rectifient et rendent constante cette action : ces habitudes sont les vertus morales⁽⁴⁵⁾.

La politique s'applique à favoriser les individus dans leur poursuite de l'idéal. Elle vise l'édification pour l'homme, engagé dans les rapports sociaux, d'un bien temporel en qui se trouvent réglées selon la justice et le droit les relations.

Ainsi, il est difficile de concevoir une éthique et une politique séparées sans tomber dans des erreurs d'autant plus graves qu'elles sont la cause de troubles illimités dans la poursuite du bien commun. La crise actuelle du monde est sans doute un des résultats de cette dissociation mise en œuvre par certaines idéologies, entre le bien-vivre de l'éthique et la puissance politique. Livrée à elle-même, la politique, aidée des puissances d'instinct et d'imagination qui soulèvent les nations, poursuit une fin séparée, particulière, bonne pour tel Etat, pour tel régime politique, mais tyrannique pour les autres.

L'idéal de bonheur qui est donné à l'homme en partage, se trouve engagé dans les organes sociaux. Pour Aristote, la politique est la première des sciences qui ont pour objet les actions humaines. S'il subordonne l'éthique à la politique, du fait que le bien général poursuivi par la politique est plus élevé et mérite davantage d'être sauvegardé que le bien particulier de l'individu, il pense toutefois que la politique est logiquement commandée par l'éthique⁽⁴⁶⁾. Car le bien général, l'intérêt général réunit les hommes autant du moins qu'il peut en revenir à chacun une part de bonheur. Et ce bonheur, ce bien vivre, pour Aristote consiste dans une vie heureuse et vertueuse.

Dès lors, les actions honnêtes et vertueuses sont les buts de la société politique autant que la vie sociale. Les fins respectives de la morale et de la politique y apparaissent comme confondues.

En gros, la problématique des principes moraux est fondatrice d'une démocratie de libération. Dans la mesure où la politique dans son essence est logiquement commandée par l'éthique.

⁴¹ La loi N°08/012 du 31 juillet 2008 portant principes fondamentaux relatifs à la libre administration des provinces.

⁴² Jean François Bayart et alii, *Op. cit.*, p.12.

⁴³ *Ibidem.*

⁴⁴ *Ibidem.*, p.13.

⁴⁵ Jean Darbellay, *La règle juridique. Son fondement moral et social*, Editions de l'œuvre St Augustin, St Maurice, Paris, 1945, p.237.

⁴⁶ *Ibidem.*, p.242.

Enfin, le troisième paradigme est d'ordre humain pour la régouvernementalisation de la R.D-Congo. Dans cette logique, l'avenir démocratique au Congo Kinshasa dépendra de la volonté politique, c'est-à-dire, du comportement politique de l'élite dirigeante au niveau central, provincial et local. Ce qui nous amène à cogiter sur le profil de l'homme politique modèle désirable sous le régime de congocratie.

Ce profil sera déterminé à partir de grandes qualités, sous la forme de vertus intellectuelles, morales, sociales et politiques⁽⁴⁷⁾, que l'homme (politique) doit posséder pour diriger une société globale.

III-1. Les Vertus intellectuelles

L'homme politique doit posséder quatre vertus fondamentales sur le plan intellectuel : **Primo**, il doit posséder des qualifications d'élite à la hauteur de la complexité des affaires publiques d'une société moderne, fort différente d'une société coutumière des siècles passés. Désormais, les études universitaires les plus élevées et les plus consistantes possibles, de préférence en sciences sociales et humaines constitueront l'un des critères de présomption favorable quant à la capacité d'assurer les charges du pouvoir politique, en particulier aux niveaux national, provincial et local. **Secundo**, un homme politique exemplaire est celui qui possède une large et bonne culture politique. Cette qualité peut d'une certaine manière palier un manque éventuel, d'ordre académique. La technique appropriée à la volonté d'élargissement de sa culture politique est l'ouverture d'esprit, la curiosité intellectuelle, la participation régulière aux conférences et aussi la disponibilité à se comporter suivant les règles de la civilité politique démocratique. La culture politique ne signifie pas uniquement l'accumulation d'une importante gamme de connaissances, elle est aussi la concentration, dans le cœur de l'homme, de plusieurs valeurs morales et spirituelles, parmi lesquelles il y a la tolérance lucide, l'esprit du compromis démocratique et le sens de l'intérêt général nécessitant le pragmatisme, l'humilité ou l'effacement de soi, autrement dit l'exigence de subordonner ses intérêts personnels à ceux susceptibles de faire la vie, la prospérité et la grandeur de la nation.

Tercio, un homme politique de qualité est un travailleur rigoureux et méthodique. Il sait planifier, concevoir des idées innovatrices, associer les collaborateurs à la prise des décisions et à leur exécution. Il sait utiliser les intelligences des ressources humaines les plus sûres et il sait décentraliser le travail suivant les compétences de chacun.

Quarto, un homme politique véritable est un leader, un meneur d'hommes, un créateur de vraies possibilités de société heureuse et prospère car c'est par les idées que les actions se forment et que la société se construit.

Une société dénuée de capacité d'innovation est une société conservatrice, stagnante et qui, à la longue, finit par reculer et disparaître par rapport aux autres sociétés. Pour évoluer, une société doit constamment se comparer aux autres et à soi-même par rapport à son passé. L'autre en face de soi, au présent ou dans le passé permet de prendre sa mesure exacte, incite à l'émulation, encourage à explorer de nouvelles voies et à décider des actions susceptibles de s'améliorer et de progresser, de concurrencer sérieusement les autres sinon de se positionner à la tête du train de progrès. Tout en vivant son propre sens d'innovation et de créativité, un homme politique doit absolument favoriser l'émergence du plus grand nombre possible de concepteurs d'idées nouvelles. Plus il y a des idées lumineuses, mieux la société se construit et progresse.

Au total, l'homme politique véritable, digne d'être pris comme un modèle, est un intellectuel correctement formé, possédant un esprit plein d'informations sur la vie politique de sa nation et du monde et doté d'une grande capacité de travail méthodique et de créativité. En un mot, il est un intellectuel entrepreneur : un générateur d'idées et un passionné d'actions capables de faire progresser la société. Il est, de ce fait, un leader : par ses idées et ses actions, il mène les foules et la société vers le bonheur sur les sentiers sensés, créés et balisés par lui et avec les autres.

III-2. Les vertus morales et sociales

Un homme politique modèle est un acteur politique doté d'un grand nombre de vertus morales et sociales parmi lesquelles il y en a quatre qui nous paraissent essentielles.

Primo : l'honnêteté, signifiant la pureté et la rectitude dans la pensée et le comportement. Un acteur politique honnête n'accepte ni tricherie ni corruption, ni démagogie ni tromperie, ni détournements ni injustices. Il prend la justice comme base morale de chacune de ses décisions et chacun de ses arrêtés et actes. Un acteur politique ne peut être un modèle pour les autres s'il manque à être honnête, juste et, en corollaire nécessaire, humble et respectueux du devoir que les lois de la nation imposent à chacun pour le bien-être de tout le monde dans la cité.

⁴⁷ Phambu Binda Ngoma, La participation politique. Ethique civique et politique pour une culture de paix, de démocratie et de bonne gouvernance, Institut de Formation et d'Etudes Politiques (IFEP), Kinshasa, 2005, pp.339-343.

Secundo : la générosité patriotique, c'est-à-dire l'ouverture attentive à ses concitoyens, à la nécessité du devoir civique de songer au bien de la nation entière avant ou, mieux, au lieu de penser à son propre enrichissement, à celui de son village, de sa famille, ou de son ethnie biologique ou politique. Un homme politique généreux accepte nécessairement le sacrifice de soi. Il travaille pour tous, et non pour lui-même, et il consacre toutes ses énergies, sans réserve, à la création de meilleures conditions de vie pour tous ses concitoyens sans exclusions ni frontières fondées sur des limites de territoire, de secteur ou de village.

Tertio : l'ouverture d'esprit et de cœur, c'est-à-dire la disponibilité à écouter les conseils, à recevoir des suggestions, même contrariantes, à accueillir les jeunes comme les adultes de toutes les conditions sociales. L'attention aux autres est un signe de maturité aussi bien humaine que politique. C'est dire qu'un homme politique modèle est celui qui fait montre de maturité dont l'attestation la plus visible est la prudence dans le choix des décisions à prendre, les mots à prononcer, voyance, bref, de sagesse. Un homme politique modèle est un sage.

Quarto : la constance, laquelle signifie une grande capacité à demeurer soi-même, c'est-à-dire à rester fidèle à ses propres convictions et vision des réalités sociales et politiques en dépit des sollicitations contraires, scintillantes et multiples. On retiendra, en clause nécessaire, que la constance doit présupposer la lucidité, pour ne point persévérer dans le mal. Ne doit demeurer constant que celui qui est dans le vrai. Un homme politique modèle est une personne constante, un homme de principe et de caractère, « non-détournable » ni ballotable par le moindre petit vent politique aux appels brillants mais, comme on sait, pas nécessairement porteurs d'or et de vérité. La constance implique le refus catégorique de tout vagabondage moral, spirituel et politique. Quiconque passe d'un parti à un autre, d'un regroupement à un autre, change obligatoirement de valeurs morales et sociales. L'intensité de la variation est certes fonction de la distance philosophique ou idéologique qui sépare le groupe de départ du groupe d'arrivée. Mais il y a toujours, même quasi imperceptiblement, une variation qui marque une certaine distanciation vagabonde.

Le vagabondage n'élève ni n'honore son maître. Il ne paie point non plus. Certes il est des circonstances qui obligent les individus à changer de cap, de parti ou de valeurs. Mais le changement n'est légitime et tolérable que s'il est fondé sur des raisons solides et intelligentes, et dans les seuls cas de grandes circonstances, exceptionnelles, contraignantes et nécessaires et, en plus, à condition que ces circonstances ne soient ni inventées artificiellement ni répétées à l'infini. Qui change plusieurs fois de camp, même pour des raisons apparemment valables, doit être soupçonné de légèreté, de frivolité, de manque de constance, de consistance et de loyauté.

Bref, l'homme politique modèle est celui qui n'est sans doute pas un saint social et politique mais c'est celui-là qui, constamment et en toute circonstance, s'efforce de l'être.

Nous appelons vertus « politiques » celles qui sont directement liées, plus que d'autres, à la pratique politique. Nous en découvrons quatre, que tout homme politique est tenu de posséder pour être en mesure d'entrer dans le sanctuaire d'hommes politiques noblement illustres.

Primo : un homme politique modèle est un visionnaire. Il possède une grande vision pour sa communauté et pour la nation. Il est, de ce fait, doté d'un vif esprit comparatif et « émulateur », lequel lui permet de fixer à la fois le type et la hauteur des ambitions pour sa nation ou sa communauté.

Etre visionnaire c'est savoir projeter et prévoir dans l'avenir proche et lointain le visage que la communauté nationale devrait prendre pour faire efficacement face aux défis du monde relatifs à la survie des peuples. L'anticipation de l'état de force et de grandeur de la nation impose d'entreprendre de grandes œuvres soigneusement conçues, planifiées et exécutées dans un horizon temporel raisonnable. Etre visionnaire c'est, finalement, prévoir les périls éventuels à partir d'un regard pénétrant sur l'histoire et sur le cours des événements actuels dans sa communauté comme dans le monde.

Secundo : un homme politique digne d'admiration est un fédérateur. Il est rassembleur, unificateur des cœurs et des communautés. Haïssant les divisions nuisibles, génératrices de désordres, de haines, d'inimitiés et de guerres fratricides, le fédérateur s'efforce constamment de jeter les ponts entre les compatriotes et les communautés en tension réelle ou potentielle. Tout homme politique qui ne s'occupe que de son village, de sa contrée, de son seul territoire d'origine ou qui s'en occupe exagérément au détriment des autres est totalement dépourvu d'esprit fédérateur. Il est dangereux aussi bien pour ceux qu'il oublie ou exclut que pour ceux qu'il sert et favorise. Il doit par conséquent être considéré, par tous, y compris par ses propres frères et sœurs, comme un ennemi du peuple.

Tertio : un homme politique modèle est un démocrate rigoureux et juste. A la différence du dictateur, le démocrate ne s'avise jamais de décider seul. Avant toute décision de grande importance, il scrute et sonde

l'opinion publique, consulte les attentes et aspirations du peuple, demande des études techniques des scientifiques, prend conseil auprès des sages, prend en compte les avis motivés de ses conseillers. En plus, le démocrate possède un sens élevé du compromis.

L'homme politique modèle est un démocrate non complaisant. Il met en place une démocratie forte. Il n'est pas autoritaire mais néanmoins jalousement attaché à respecter et à faire respecter la loi, en sachant que cette dernière est juste et indispensable à la sécurité, à l'harmonie et au progrès de chacun et de tous dans la cité

Quarto : un homme politique modèle est un combattif courageux. Il est déterminé et combat sans relâche, s'efforçant d'atteindre les objectifs qu'il se fixe, celui d'accéder au pouvoir politique et, en même temps, celui de doter la communauté de meilleures conditions de vie, et de conférer de la dignité à sa nation et à ses compatriotes. Sauf par voie de fraudes, la victoire politique n'advient qu'au prix de mille efforts et de longue patience. La combativité est une arme de victoire. Quels que soient les obstacles et les défaites, car la route qui mène à la victoire est jalonnée de nombreuses défaites d'étapes, la détermination finit toujours par faire triompher et faire aboutir au bon port. Le courage est une stratégie indispensable dans le combat politique.

XI. CONCLUSION

Il apparaît utile, au terme de la présentation de cette série d'intuitions, d'en circonscrire, non seulement les principales lignes de constance, mais également de cogiter sur le dessein d'une gouvernementalité du futur dans un Etat congolais d'avenir refondé.

Au lendemain de l'indépendance, l'Etat congolais néocolonial s'est installé dans un cycle gouvernanciel de la violence, de la crise et de la dépendance. Cette situation a eu à exercer une influence modulatrice sur la dynamique politique et étatique tout au long des cinquante-huit dernières années, induisant une paupérisation et une prolétarianisation généralisée des populations. La R.D-Congo n'arrive pas, après l'indépendance et malgré ses immenses richesses naturelles et humaines, à satisfaire les besoins élémentaires de ses citoyens pour une vie décente. Doté d'immenses terres cultivables, d'une pluviosité abondante et d'innombrables lacs et rivières le destinant à devenir le grenier de l'Afrique tout entière, le Congo n'est pas en mesure d'éradiquer la faim à l'intérieur de ses propres frontières.

La conquête de l'Etat apparaît aux « opérateurs politiques » congolais comme une fin en soi. Etre dans l'appareil d'Etat –et à sa tête si possible, – devient un attribut de pouvoir, de prestige et facilite un enrichissement individuel sans frein. Ce phénomène explique les multiples rendez-vous ratés lors de la CNS en 1992, du difficile Dialogue Inter-Congolais-à Gaborone, à Addis-Abeba, à Sun City, Accord de la Saint-Sylvestre du 31 Décembre 2016 (sous l'égide de la CENCO).

Dans la quête politicienne du pouvoir, le peuple est le grand absent et ses aspirations de même. De ce fait, le pouvoir devient une faculté pour s'imposer sur les autres par la violence si besoin est afin d'en obtenir l'allégeance ou la paralysie. Force est de constater l'absence d'évolution des mentalités de la majorité des « chasseurs » de pouvoir, s'agissant de la conception de son exercice ainsi que des buts pour lesquels il est tant recherché.

Sur le plan strictement démocratique, la revendication d'une société réellement libérale s'est transformée dans l'impolitique et l'imposture, déguisées sous l'apparence d'une démocratie procédurale et institutionnelle, sûrement à cause de l'effritement de confiance mutuelle et du reniement permanent des engagements. Tout au long de la longue transition, la classe politique congolaise nous a administré la preuve qu'elle n'est généralement d'accord sur rien. Et quand bien même se réalise un accord, souvent sous l'effet des pressions extérieures, il n'est jamais appliqué intégralement, correctement ou réellement par manque de culture des textes. D'où, l'on assiste, de la part des hommes politiques, à un phénomène permanent d'auto-neutralisation consécutif à des alliances, des compromis, des consensus et des réconciliations éphémères ou sans lendemain.

Ainsi, la culture de la prédation et de la jouissance matérielle devient un indicateur du mode de gouvernementalité en cours en République Démocratique du Congo. Faire la politique ne signifie pas aux yeux des hommes politiques et des gouvernants exercer un mandat. Au contraire, la politique devient une profession que l'on attend pour suivre toute sa vie par intérêt, voir par défi et non par idéal. La politique du ventre, thèse de Jean François Bayard n'est pas encore éradiquée. Cette thèse reste d'actualité, car vingt-huit (28) ans après la fin des partis uniques en 1990 et le début du processus de démocratisation, on remarque que la politique du ventre n'a pas disparu. Elle semble plutôt s'être « démocratisée », avec l'ouverture du jeu politique à un moment de raréfaction des principales ressources dans la plupart des pays africains de l'Afrique noire.

La vacuité idéologique des valeurs-principes référentiels démocratiques s'observe dans les pratiques et habitudes du mode de gouvernement en œuvre au sein de l'Etat congolais.

Ainsi, notre préoccupation, à travers cette dissertation, s'est focalisée sur les questions ci-après :

- Pourquoi la R.D-Congo connaît-elle une crise de l'édification de l'Etat depuis 1960 jusqu'à 2017 ?

De cette question, naissent les interrogations secondaires suivantes :

- Quels sont les obstacles liés à l'édification nationale en R.D-Congo ?
- Enfin, quel mode de gouvernementalité politique et sociologique faut-il mettre en exergue pour stabiliser cet Etat-Nation ?

Ce sont là autant des questions autour desquelles un modèle théorique a été élaboré sur l'argumentation scientifique. La criminalisation de l'Etat, l'impolitique et l'imposture politique sont des attributs de l'édification de l'Etat depuis 1960 à 2017 d'une part. La rupture entre les ambitions personnelles de l'élite gouvernante et les aspirations profondes des masses populaires constitue l'obstacle majeur qui verrouille la construction de l'Etat démocratique en République Démocratique du Congo, d'autre part. Enfin, la congocratie est la doctrine politique alternative capable de concourir à l'édification nationale du point des vues politiques, économiques, sociales, culturelles, ... de la République Démocratique du Congo.

Quant à l'arsenal méthodologique, nous avons usé de la méthode de l'histoire immédiate. Le choix de cette méthode est motivé par l'essence du questionnement de départ qui est la crise de l'édification de l'Etat dans son aspect compétitif et conflictuel en R.D-Congo post-indépendant.

En outre, cette méthode nous a permis d'associer les acteurs et les témoins de la crise de l'édification en cours au Congo et à la connaissance scientifique des événements qui s'y déroulent.

Enfin, c'est une démarche pluridisciplinaire et transdisciplinaire, dans la mesure où nous avons opéré une combinaison dosée de connaissance de diverses disciplines scientifiques, notamment l'histoire politique, l'anthropologie politique, la sociologie politique, l'économie politique, les finances publiques, le droit constitutionnel et les institutions politiques dans l'analyse et la démonstration des faits sou-examen.

Six autres démarches supplétives à la méthode adoptée ont été mises en œuvre. Il s'agit des approches de science politique, normative, causale, compréhensive, des réseaux sociaux et statistiques.

Pour constater, construire et reconstruire les faits sur la crise de l'édification nationale, nous avons fait usage de deux techniques, à savoir la technique documentaire et celle de l'observation sous forme de l'entretien semi-directive (collecte des informations), l'analyse thématique, l'analyse descriptive et l'analyse explicative (analyse et restitution du résultat).

Nous avons décliné nos intuitions et impressions à travers quatre tableaux.

Au premier tableau, sont consignés les principes de la « congocratie » comme système anti-système contre le machiavélisme.

Au deuxième tableau, sont analysées les valeurs de la républicanisation de l'Etat.

Au troisième tableau, enfin, sont traités les éléments de la « congocratie » face à la démocratie en République Démocratique du Congo.

Après analyse et interprétation des données empiriques, nous avons abouti aux résultats ci-dessous :

- La criminalisation de l'Etat, l'impolitique et l'imposture politique sont des modes de gouvernementalité en œuvre au sein de l'Etat Congolais depuis 1960 jusqu'à la fin de cet exercice. La posture ainsi évoquée a conduit irréversiblement à la derépublicanisation : destruction de l'Etat par le Haut (les gouvernants) et par le Bas (les gouvernés). Ces faits ont eu une incidence négative sur la stabilité politique, économique et sociale de la R.D-Congo.

- La dislocation entre les ambitions personnelles des élites dirigeantes et les aspirations profondes du peuple est l'obstacle majeur à l'exercice du pouvoir et à l'édification d'une Nation en R.D-Congo. Dans cette perspective, les leaders politiques non porteurs de l'âme du peuple, appuyés par les puissances étrangères, ont eu les atouts politique, économique, diplomatique et militaire pour asseoir un régime de continuation et d'exploitation si non d'oppression de leurs peuples. En conséquence, ces résultats permettent de confirmer globalement, hypothèses de départ (principale et secondaire). Notre modèle théorique n'a subi aucune modification.

Face à cette trajectoire politico-étatique aussi criminalisatrice que funeste, nous estimons que la congocratie conviendrait comme un univers politique alternatif pour la républicanisation, c'est-à-dire la construction de l'Etat par le haut et par le bas.

Ce dessein se réalise à travers le mariage horizontal et vertical des aspirations profondes de la société civile et celle de l'élite politique.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] Abo Kajo Fodjo, La pratique de la terreur au nom de la démocratie, L'Harmattan, Paris, 2009.
- [2] Alami Sophie, Domini DesJeux et alii, Les méthodes qualitatives, PUF, Paris, 2013.
- [3] Almond Gabriel et Powell Bingham, Analyse compare des systèmes politiques. Une théorie nouvelle. Editions internationales, Paris, 1972
- [4] Bayart Jean François et alii, Les politiques par le bas en Afrique Noire, Editions Kartala, Paris, 2008.
- [5] Bayart Jean François, l'Etat en Afrique : La politique du ventre, Fayart, Paris, 2006.

- [6] Bolinda wa Bolinda, De l'impact des conflits ethniques Topoké-Lokelé sur le développement du Territoire d'Isangi. Recherche anti-dote sociologique, thèse de doctorat en sociologie, Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques, Université de Kisangani.
- [7] Dahl A. Robert, De la démocratie, Nouveaux Horizons, Paris, 2012.
- [8] Derballay Jean, La règle juridique. Son fondement moral et social, Editions de l'œuvre St Augustin, St Maurice, Paris, 1945.
- [9] De Tocqueville Alexis, De la démocratie en Amérique, (1835) Gallimard, vol 2, Paris, 1961.
- [10] Foulcault Michel, « Le pouvoir, comment s'exerce-t-il ? », In H.L. Dreyfus, Gallimard, 1984.
- [11] Gonidec P. François, « Pour une sociologie politique de l'Afrique », in Le mois en Afrique, n°251-252, 1987.
- [12] Lumanu Mulenda Bwana Sefu, Dépendance et Personnalisation du Pouvoir dans la Dynamique de l'Edification de l'Etat, au Zaïre sous la Deuxième République (inédite) Thèse de Doctorat en SPA, FSSAP, UNILU, 1985.
- [13] Mukoka Nsenda François, Etat et Gouvernamentalité au Congo (R.D), ICREDES/Kinshasa-Montréal-Washington, 2012.
- [14] Ndaywel è Nziem Isidore, Brève Histoire du Congo. Des origines à la République Démocratique. Mediaspaul, Kinshasa, 2015.
- [15] Ndiaye Mamadou, E – Gouvernance et Démocratie en Afrique : le Sénégal dans la mondialisation des pratiques. Thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication, Université de Montaigne – Bordeaux 3, 2006.
- [16] Ngoma Binda Phambu, Participation politique, Ifep, Kinshasa, 2005.
- [17] Nzongola Ntalaja Georges, Faillite de la Gouvernance et Crise de la Construction Nationale au Congo/Kinshasa, ICREDES, Kinshasa-Montréal-Washington, 2015.
- [18] Quivy Raymond et Campenhoudt Van Luc, Manuel de recherche en Sciences Sociales, Dunod, 3^e éditions entièrement revue et augmentée, Paris, 2006.
- [19] Rieffel Remy, Sociologie des médias, 4^e édition actualisée et augmentée, Eclipses, Editions Marketing S.A., 2015.
- [20] Touraine Alain, Qu'est-ce que la démocratie ? Fayard, Paris, 1994.
- [21] Verhaegen Benoit, Introduction à l'histoire immédiate. Essai de la méthode qualitative, Duculot, Bruxelles, 1993.
- [22] Site Web
- [23] Biaya T.K ; Quelle démocratie pour l'Afrique ? Réflexion sur ses possibilités et ses caractéristiques, Dakar, 1998, disponible sur www.cairn.info, consulté le 22 octobre 2017 à Bukavu.
- [24] Valadier Paul, Les valeurs de référence dans l'exercice de la démocratie. Disponible sur <https://www.sens-public.org>, consulté à Bukavu le 30/06/2017.
- [25] Bayart Jean François, La problématique de la démocratie en Afrique noire « la baule, et puis après ? », disponible sur le site web www.cairn.info, consulté le 22 octobre 2017 à Bukavu.

IOSR Journal Of Humanities And Social Science (IOSR-JHSS) is UGC approved Journal with Sl. No. 5070, Journal no. 49323.

Munyabeni Nyembo Joseph "La Congocratie » Dans La Dynamique De L'edification De L'etat En Republique Democratique Du Congo 1960 A 2017." IOSR Journal Of Humanities And Social Science (IOSR-JHSS). vol. 23 no. 03, 2018, pp. 22-43.